

LE 18^e DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 115 - MARS 2005 - 2,20 EUROS

Circulation : 10 ans de changements

Autocars, vélos, aménagement des boulevards, quartiers tranquilles et quartiers verts, dix ans de politique des municipalités parisiennes pour sortir du tout-automobile. (Pages 11 à 13)

**Silence, on tourne :
742 films tournés
dans le 18^e en 2004**

(Page 4)

**150 lits de psychiatrie
à l'hôpital Bichat**

(Page 8)

**Propreté : début des
enquêtes de voisinage**

(Page 9)

**Électricité coupée :
un enfant a failli
mourir de froid**

(Page 10)

**Il va y avoir une
"régie de quartier"
à La Chapelle**

(Page 14)

**Un club d'échangisme
rue Marcadet**

(Page 17)

**Le Festival au féminin
à la Goutte d'Or**

(Page 21)

Le bulletin d'abonnement est page 15.

Rentrée scolaire 2005 : la mobilisation



Lors de la manifestation des parents et des enfants devant la mairie le 12 février (voir page 3)

Noël Monier

**Histoire : Le centenaire de la loi de séparation
des Églises et de l'État**

(Pages 18 et 19)

**Des matchs d'improvisation théâtrale deux fois par mois
à l'Élysée Montmartre**

(Page 20)

Alain Roulleau : toute une vie au Studio 28

(Page 24)

D7 Rd 50 32773

Poussettes dans les bus

«Dans l'article consacré au bus 60 dans le dernier numéro, il était suggéré par un intervenant à la réunion d'adapter l'aménagement intérieur des bus pour faire face à l'embarquement des poussettes. Je propose une solution qui, j'en suis sûr, fera l'unanimité : supprimer l'ensemble des sièges... Trêve de plaisanterie, cette expérience, sympathique au départ, s'avère quelque peu catastrophique, pour plusieurs raisons :

- La RATP, toujours en retard d'un métro (il fallait la placer, celle-là), n'avait apparemment pas prévu l'émergence des poussettes 4X4, auxquelles il ne manque que le chasse-buffles à l'avant. La poussette canne, peu gourmande en espace et pliable en un tour de main, a rejoint la lampe à huile dans les décombres de l'histoire.

- Les bébés, comme tout le monde, se déplacent aux heures de grande affluence, et les machinistes n'ont pas les moyens d'imposer le maximum réglementaire de deux poussettes, surtout dans les articulés. Cette situation entraîne de nombreux conflits entre voyageurs.

Ce qui était à l'origine une sympathique facilité et une tolérance devient ainsi un droit. Il est à noter que les tout-terrains cités plus haut transportent souvent des gamins de 3 ou 4 ans, ceux qu'on tenait sur les genoux dans une autre existence. Il ne reste plus à la RATP que d'homologuer puis d'imposer un modèle adapté de poussettes (est-ce si irréaliste que ça ?).

Daniel Jouanny

À l'école élémentaire Ferdinand-Flocon

«J'attire votre attention sur un problème concernant l'école Ferdinand-Flocon. Celle-ci possède une infirmerie... fermée à clef, donc indisponible quand un enfant est souffrant. La seule solution à laquelle il a droit, c'est de bénéficier d'un "coin repos" qui se trouve être la salle des maîtres. Est-il concevable que dans un pays relativement riche comme la France, les enfants d'une école primaire ne puissent disposer d'une infirmerie en fonction ? Est-ce le cas dans toutes les écoles ou bien le 18e est-il le parent pauvre de la capitale ?»

Muriel-Sabrina Guichenducq

Boîte aux lettres

«Il y a à la Poste un fonctionnaire qui ne doit pas être au courant de la campagne actuelle pour que les personnes âgées ou handicapées puissent avoir accès aux services publics. La Poste, ces derniers temps, a supprimé un certain nombre de boîtes à lettres où l'on pouvait déposer le courrier au départ. On a écrit pour demander que celle de la place Charles-Bernard soit remise. La réponse est : non. J'espère que ce fonctionnaire, au moment de sa retraite, n'aura pas besoin de cannes pour se déplacer. Il verra que faire quelques centaines de mètres de plus peut être très pénible.»

H. C.

Jeanne d'Arc

«Avez-vous remarqué que depuis juillet 2004, la statue de Jeanne d'Arc, qui se trouvait depuis cent dix ans devant l'église Saint-Denys-de-la-Chapelle, a déménagé ? Un déplacement de quelques mètres : elle est maintenant devant la basilique Jeanne d'Arc qui lui est mitoyenne. Ce déplacement a été effectué par les services de la Ville de Paris, dans le cadre d'un projet d'amélioration de la signalisation de cette église dont la façade ne comporte aucun signe distinctif.»

Jacques François

Gavarni était marié

À propos de l'article *Histoire* de notre dernier numéro, un de nos amis et abonnés nous donne une précision :

«Contrairement à ce que tu écris, Gavarni s'est marié, et il a même eu un garçon avec sa femme. Il s'est marié un soir à 18 h (l'heure est précisée sur l'acte) dans le village de Peyrilhac, en Haute-Vienne, qui est le village où vivent mes beaux-parents. La tombe de sa femme s'y trouve.

Il aimait, paraît-il, admirer dans l'église du village un tableau représentant sainte Philomène.

Comme Gavarni, ainsi que tu l'indiques, était un homme à femmes, il n'est pas resté longtemps avec son épouse.»

Jean-Guy Greilsamer



Permanences rue Caulaincourt

Il téléphone sur son portable devant le *Café de la Butte*, rue Caulaincourt, au niveau de l'avenue Junot :

— Je suis devant chez Gaston.

Or Gaston (qui vient de mourir) a cédé son fonds il y a déjà une bonne quinzaine d'années à Mirou.

Un autre jour, j'entends une femme dire qu'elle va chercher du pain chez Mitelette (48 rue Caulaincourt). Or Mitelette est partie il y a une vingtaine d'années et plusieurs boulangers se sont succédé dans sa boutique.

Pourquoi cette permanence ? Sans doute parce qu'ils correspondaient l'un et l'autre à un archétype. Gaston Solignac à l'archétype de l'Auvergnat monté à Paris pour tenir un café, Mitelette à l'archétype de la boulangère bien dans sa peau, presque une boulangère de cinéma.

Paul Desalmand

PETITES ANNONCES

■ Enseignant retraité ferait travailler en français, mathématiques, anglais enfant âge école primaire ou classes de 6e ou 5e. Tél. 01 42 62 18 63.

■ Céramiste donne des cours de poterie-modelage, de tour, pour enfants et adultes dans le 18e. Tél. 06 15 15 59 97.

■ L'Entraide Scolaire Amicale (1 enfant, 1 bénévole, 1h/semaine) cherche bénévoles dans le 18e pour du soutien scolaire (CP à terminale). Contactez Alexandra : 01 53 11 09 16 ou Palmyre : 01 42 23 06 91.

■ L'association Yoga et Cetera ouvre un nouveau cours dans le 18e. Les professeurs sont diplômés de l'EFY de Paris, de l'école Van Lysebeth, et affiliés à la Fidhy. Renseignements : 06 87 56 03 10 ou 01 42 05 43 33 ou memetayer@free.fr

■ Urgent. Le Secours populaire cherche des bénévoles dans les domaines suivants : manutention, préparation de la braderie des 18 et 19 mars. Tél. 01 53 41 39 39.

■ Pour l'ouverture d'un commerce de restauration rapide autour de produits frais, cuisinés chaque jour à partir de recettes simples ; à consommer sur place ou à emporter, je cherche un local à louer dans le quartier et alentour. Thierry, 06 64 31 13 91.

TARIFS DES PETITES ANNONCES

● Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Édith Canestrier, Nathalie Cardeilhac, Virginie Chardin, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Sophie Dolce, Marc Endeweld, Anne Farago, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Michel Germain, Fouad Houiche, Marika Hubert, Michael Hugues, Stéphane Journoux, Lydie Lansard, Bertrand Lofori, Maeghan Major, Pascale Marcaggi, Noël Monier, Flora Morisson, Thérèse Nanus, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Jcques Ricau, Sabadel, Michèle Stein, Michèle Vacherand. • Rédaction en chef : Marie-Pierre Larrivé. • Maquette : Nadia Djabali. • Directeur de la publication : Christian Adnin.

Banque d'intérêt général souhaite rencontrer couple dépassé par ses crédits pour l'aider à retrouver le sourire.

Si vous êtes dépassé par le remboursement de vos crédits et dettes, il existe une solution : le rachat de dettes du Crédit Municipal de Paris. Ce système vous permet de les regrouper en un seul crédit que vous remboursez à votre rythme. N'hésitez pas à contacter notre agence Marcadet au 01 53 41 83 90. Pour plus d'informations www.creditmunicipal.fr

Exemple pour un prêt de 30 000 €, sur 84 mois, mensualités : 453,51 €, TEG fixe : 8,131 %. Coût total du crédit : 8 850,84 €, frais de dossier et droit de timbre inclus, hors assurance facultative et intérêts intercalaires. Consent sous réserve d'acceptation du dossier par notre filiale CMP-BANQUE*. Barèmes et taux au 01/01/05, modifiables sans préavis.

*S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 60 037 000 €. RCS Paris B 451 309 728.



Crédit Municipal de Paris

Pour tous depuis 1777

L'ÉVÉNEMENT

"Lutte de classes" version rentrée scolaire 2005

Des écoles menacées de fermetures de classes (Mont-Cenis, Flocon, Poissonniers) + des écoles où des ouvertures nécessaires sont refusées = mobilisation des enseignants et des parents, plusieurs écoles occupées, soutien du conseil d'arrondissement.

La rentrée scolaire de septembre 2005 se prépare dès maintenant et, comme chaque année, parents et enseignants engagent "la lutte de classes" pour éviter d'être mangés à la sauce des restrictions budgétaires, de voir des postes supprimés alors que les besoins sont criants, ou encore pour contester un refus d'en ouvrir de nouveaux là où les besoins sont aussi criants.

Le 18e, arrondissement jeune et populaire, en croissance démographique, ne veut pas se trouver «entre le marteau rectoral et l'enclume municipale», selon la formule des parents du quartier Simplon-Amiraux dont quatre écoles (7 rue Championnet, 142 rue des Poissonniers, Amiraux et Simplon) ont été occupées en février pour protester contre les mesures envisagées pour 2005.

C'est en février que l'académie de Paris annonce ses premières prévisions d'ouvertures et de fermetures de classes pour la rentrée suivante (tout ne sera finalisé qu'en juin, voire même début septembre pour les derniers ajustements). Cette année l'addition prend des allures de soustraction : dans la capitale, 46 fermetures prévues pour 14 ouvertures.

Le 18e est moins mal loti que d'autres arrondissements comme le



Samedi 12 février, devant la mairie, les écoliers de Ferdinand-Flocon, venus avec leurs parents, manifestaient avec un enthousiasme évident.

13e, mais là n'est pas le problème. Le problème, début février, c'était trois fermetures envisagées par le rectorat et six ouvertures réclamées mais refusées par ce même rectorat.

Parents et enseignants, donc, demandaient la levée des fermetures prévues à l'école élémentaire 26 rue du Mont-Cenis (10e classe), à l'école élémentaire 5 rue Ferdinand-Flocon (12e classe) et à l'école polyvalente

142 rue des Poissonniers (7e classe). Ils demandaient également des ouvertures au 7 rue Championnet, au 14 rue du Simplon, au 14 rue Forest, rue du Département et à la polyvalente 11 rue Pajol où deux ouvertures sont réclamées, une en maternelle, une en élémentaire.

Il y a eu des manifestations au rectorat et des occupations d'écoles : Championnet, Poissonniers, Simplon,

Amiraux ont été occupées par des parents réunis en collectif à la mi-février. Outre les demandes de moyens supplémentaires, ils protestaient contre une décision, relevant de la mairie du 18e, de regrouper tous les élèves de CP du quartier (y compris ceux qui avaient effectué leurs années de maternelle à la polyvalente 14 rue du Simplon) au 7 rue Championnet, soit soixante enfants supplémentaires sans ouverture de poste d'ailleurs et sans locaux adaptés.

Les parents ont écrit à Daniel Vaillant, se déclarant «trahis» car on leur avait promis une scolarité en continu à la polyvalente. «Nos enfants se retrouvent ballottés d'une école à l'autre comme de vulgaires pions.»

«Flocon soldé»

À Ferdinand-Flocon, les enseignants ont fait grève le 7 février, les parents ont occupé l'école le 11. Supprimer un poste de titulaire (et, par la même occasion, un poste servant à des remplacements) signifie qu'on ne pourra plus avoir ces CP à 18 ou 19 élèves seulement, ce qui facilite le travail d'apprentissage de la lecture, et que les autres classes déjà bien pleines seront surchargées.

Ils étaient nombreux, les «petits Flocons», samedi 12 février, à la manifestation organisée devant la mairie du 18e par les écoles en lutte. «Super discount Flocon», «Flocon soldé», disaient leurs pancartes brandies par adultes et enfants.

Simplon, Championnet, Poissonniers étaient présents aussi, comme Houdon et Foyatier, menacés de ne plus être en zone prioritaire, ou encore Binet qui refuse une nouvelle sectorisation et proclamait «Non à l'école ghetto, au secours M. le maire». Ils étaient plusieurs centaines devant la mairie, réclamant son soutien.

Un vœu de la mairie

Celui-ci leur est «acquis» en principe, dit Daniel Vaillant, même s'il n'a pas voulu les recevoir le 12 février parce qu'ils n'avaient pas de rendez-vous. Toutefois, il a écrit dès le 15 février au recteur, Maurice Quenet, pour l'alerter sur la situation, lui signaler la hausse démographique attendue dans l'arrondissement (les chiffres comptabilisés par les directeurs d'écoles sont révélateurs même s'ils ne sont pas «officialisés») et lui demander de «geler dans l'immédiat toute fermeture et envisager les ouvertures proposées». Il lui demandait aussi de surseoir à la sortie de ZEP de Houdon et Foyatier.

Le 17 février, le conseil d'arrondissement adoptait à l'unanimité un

(Suite page 4)

Langues vivantes dans le primaire : peut mieux faire

Initier les enfants des écoles, dès le CE2 (et même si possible dès le CP) à l'étude des langues vivantes, c'est inscrit officiellement dans les programmes depuis 2002 mais, dans le 18e, on pourrait se borner à inscrire «Peut mieux faire».

L'alerte avait été lancée sur la situation cette année scolaire, dès novembre, par les parents d'élèves lors d'une réunion du conseil de quartier Clignancourt-Jules Joffrin sur le thème «l'école dans la vie de la cité». Béatrice Delamer, déléguée FCPE de l'école Sainte-Isaure, et d'autres avaient interpellé les autorités et signalé qu'au moins douze classes des écoles du quartier ne bénéficiaient pas de cet enseignement. Ils avaient souligné que de ce fait leurs enfants seraient défavorisés par rapport à ceux d'autres écoles, parlé de discrimination et affirmé qu'avant de demander aux jeunes de respecter les règles, il vaut mieux que les adultes responsables les respectent aussi.

Alors qu'Eric Arnaud, l'adjoint au maire du 18e chargé des affaires scolaires, «déplorait les choix budgétaires du gouvernement», Richard Tassart, l'inspecteur de l'Éducation

nationale en charge de la circonscription, se disait «bien conscient du problème» et soulignait que le budget ne permettait, au mieux, que d'assurer les cours en CM1 et CM2. Il déclarait aussi que la solution résiderait dans une véritable politique de formation des maîtres à l'enseignement des langues... ce qui est vrai à terme mais exige de gros moyens et ne répond pas à la question concrète posée par les parents.

Manque de moyens

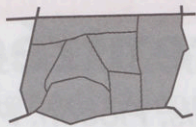
Interrogé, d'autre part, le conseiller pédagogique chargé de l'enseignement des langues du rectorat de Paris, Alain Wenich, expliquait que «la situation présente est transitoire et que certaines écoles sont mieux dotées que d'autres, faute de moyens adéquats».

Novembre, puis décembre puis janvier. Fin janvier, Béatrice Delamer, qui avait mené une enquête auprès de 38 écoles primaires de l'arrondissement, en signalait 18 ayant des problèmes, dont 12 où aucun cours de langue n'était assuré en CE2. Quelques exemples : à l'école Hermel, la professeure qui

avait été détachée pour assurer les cours dans quatre classes est en congé maternité ; à Sainte-Isaure où aucun des enseignants titulaires n'est habilité (ni ne souhaite le devenir) pour enseigner une langue, on a détaché une professeure du lycée Rabelais, mais les horaires fixés ne lui conviennent pas et elle ne peut assurer tous les cours prévus...

Anglais majoritairement enseigné dans le 18e, comme ailleurs, italien de façon très marginale, allemand également (on est loin de l'intention du président de la République d'accroître de 20 % le nombre d'élèves apprenant l'allemand en primaire) mais comment nos écoliers vont-ils se situer, une fois arrivés au collège, s'ils n'ont pas bénéficié de tous les cours prévus ? Déjà, selon une toute récente étude européenne publiée par le ministère de l'Éducation nationale, les collégiens français se situent en très mauvaise place par rapport à leurs voisins pour la connaissance de l'anglais. Va-t-on encore faire baisser la moyenne ? Décidément, la conclusion est peu réjouissante : «Peut mieux faire».

Michèle Vacherand



(Suite de la page 3)

voeu reprenant l'essentiel des termes de la lettre du maire. Il a été adressé au recteur et au maire de Paris.

Entre temps, le rectorat a légèrement revu son projet, annonçant maintenant 43 fermetures pour 11 ouvertures à Paris et donnant une liste globale des fermetures projetées où ne figure plus le 142 rue des Poissonniers. Auraient-ils eu gain de cause ? Définitivement ? De plus, il y aurait des ouvertures programmées à Pajol, Labori et Simplon ainsi qu'à Forest, nouvelle école qui ouvre à la rentrée 2005.

Amélioration donc du climat, entre début et fin février mais tout n'est pas gagné. La lutte de classes va continuer.

Dans les collèges

Après l'école, le collège. Au collège, cela ne va pas mieux, c'est même pire. Paris perd des élèves à ce niveau, conséquence de la démographie, et en profite pour économiser, sans épargner le 18e, déjà mis bien mal en point l'an dernier.

Dans le second degré, on compte les élèves et on fait une savante péréquation pour accorder aux établissements une "dotation horaire globale" (DHG) correspondant aux effectifs. Si la dotation baisse, on bourre les classes et on rogne sur les options.

Dans l'arrondissement, le collège Berlioz gagnerait 20 heures (mais il lui en faudrait 66 pour pouvoir baisser ses effectifs par classe), Marie-Curie en gagnerait six, Clemenceau six également. Ailleurs, ce sont des pertes sèches : Utrillo perd 23 heures, Gérard-Philippe 60, Yvonne-Le-Tac en perd 35 (90 heures perdues en trois ans pour ce collège qui organisa une lutte sur plusieurs mois l'an dernier pour éviter cela justement), Coysevox enfin en perd 12.

Marie-Pierre Larrivé

Réunion agitée à l'école Foyatier

L'inspecteur d'académie était venu, mardi 15 février, à l'école Foyatier puis à l'école Houdon, expliquer pourquoi ces deux écoles devraient l'an prochain ne plus être en ZEP.

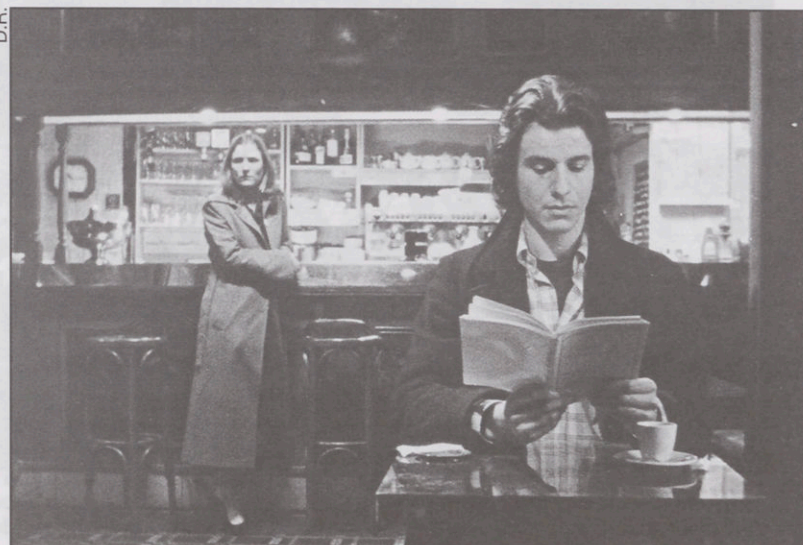
À Foyatier, une centaine de parents et d'enseignants l'attendaient de pied ferme, et c'est sous les quolibets qu'il est entré. Il a exigé que les parents ne faisant pas partie du conseil d'école sortent (« Ici, ce n'est pas un soviet ! »), puis il a expliqué aux parents médusés qu'une des raisons de la sortie de ZEP, c'est que cette école obtient de bons résultats à l'entrée en sixième et que, d'après ses calculs, plus de 81 % des enfants y sont issus de milieux "privilegiés" !

Il faut noter cependant que, sortant de ZEP, les deux écoles resteraient en REP (réseau d'éducation prioritaire), ce qui en principe ne changerait rien quant au nombre d'élèves par classe. Pour les enseignants, le changement entraînerait la perte d'une prime...

Devant le refus de l'inspecteur de réexaminer la décision, parents et enseignants ont quitté la salle. ■

Les tournages de films dans le 18e : une bobine à chaque coin de rue

742 films et 3 233 jours de tournage en 2004 entre Montmartre, Clignancourt, La Chapelle et autres quartiers de notre arrondissement.



Une image du film *Le Pont des Arts*, tourné dans le 18e.

Chaque année, la mairie de Paris annonce le nombre de tournages réalisés dans la capitale au cours de l'année écoulée. À chaque fois, tout le monde se réjouit. Et il y a de quoi. Un film français sur deux, par exemple, est tourné à Paris. Cet intérêt des cinéastes est aussi synonyme de retombées économiques en termes d'emploi et d'image pour la ville.

En 2004, Paris a accueilli plus de 650 tournages. En réalité, il faut comprendre environ 650 semaines de tournage pour 742 films tous genres confondus (longs-métrages, fictions télé, documentaires...), soit 3 233 jours de production effective.

Le 18e arrive en troisième position des arrondissements les plus exploités par les équipes de cinéma avec 21 longs-métrages français. Le 16e et le 10e se partagent respectivement la première et la seconde place du classement.

Bien sûr, la butte Montmartre est un décor idéal et rêvé. De nombreux réalisateurs ne s'y trompent pas et installent leurs caméras au coin des rues pentues. Notamment, Eugene Green pour *Le Pont des Arts*, sorti le 24 novembre 2004, ou Claude Lelouch pour ses films *Le bonheur, c'est mieux que la vie* et *Les Parisiens* issus de la trilogie *Le genre humain*. Les places du Tertre et du Sacré-Cœur, l'avenue Junot, la rue Azaïs, la place St-Pierre et la rue du Chevalier-de-la-Barre sont les lieux les plus souvent réquisitionnés.

Le quartier Clignancourt-Jules Joffrin est également très sollicité.

Olivier Marchal, pour *36 quai des Orfèvres*, avec Gérard Depardieu et Daniel Auteuil, a tourné de nombreuses scènes rue Duc, rue Marcadet et rue Lapeyrière et les énormes camions de la production ont occupé durant plus d'une semaine les places de stationnement. Tout comme Julie Lipinski pour *Le plus beau jour de ma vie*, sorti en janvier, qui a multiplié les autorisations aux abords des rues Duhesme, Versigny et Ste-Isaure.

Jacques Audiard, lui, s'est installé à La Chapelle. Pour son film *De battre mon cœur s'est arrêté* qui sort en salles le 16 mars, Romain Duris et Emmanuelle Devos ont arpenté la rue de la Chapelle au niveau des numéros 12, 14 et 15. Alain Corneau est aussi venu tourner dans le quartier, 33 rue Marx-Dormoy. Son film *Les mots bleus* sortira le 23 mars, avec Sergi Lopez et Sylvie Testud.

Pour les besoins du film *Un printemps à Paris*, Eddy Mitchell et Gérard Jugnot sont venus tourner rue Marx-Dormoy, sous la direction de Jacques Bral. La date de sortie de ce polar n'est pas encore annoncée.

Laurent Boulanger a sillonné les boulevards de la Chapelle, de Rochechouart et de Clichy pour son prochain film *Un an*. Il s'est également arrêté au 8 rue d'Orsel et au 42 avenue Junot.

Travaux et grabuges

Il n'y a pas que les grands axes et Montmartre qui séduisent les réalisateurs. Kader Aïd pour *Ennemis Publics*, actuellement en post-production, a tourné dans le quartier de la Porte de Clignancourt, dans les rues Jean-Henry-Fabre, Ginette-Neveu, Francis-de-Croisset, du Professeur-Gosset et du Lieutenant-colonel-Dax. Dolorès Chaplin, Richard Bohringer et Charles Aznavour se partagent l'affiche de ce film.

Brigitte Rouan a tourné rue Caillié, près de la place de Stalingrad. Le film s'intitule *Travaux* et sortira en juin prochain. Enfin, Jean-Pierre Mocky, pour *Grabuges* est venu tourner à la Goutte d'Or, et plus précisément à l'extrémité du marché de Barbès, au croisement de la rue de Tombouctou et du boulevard de la Chapelle.

Le 18e arrondissement totalise 81 adresses utilisées par les équipes de tournages. Selon le Centre national de la cinématographie, en 2004, les films français ont réalisé 74,7 millions d'entrées dans tous le pays, soit une progression de 22,5 % par rapport à 2003.

Julien Boudisseau

Semaine de la laïcité en juin dans le 18e

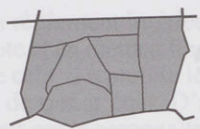
La municipalité du 18e a l'intention d'organiser en juin une "grande semaine de la laïcité", à l'occasion du centenaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État.

La date n'est pas encore fixée ni tous les détails de la manifestation qui doit être à la fois sérieuse et festive mais déjà les idées ont fusé.

Il y aura une exposition rétrospective à la mairie qui occupera toutes les salles et se visitera comme un parcours, depuis le hall jusqu'à la salle des fêtes en passant par la salle des mariages et le tribunal de grande

instance. On pense organiser un jeu de l'oie pour les enfants et engager des comédiens pour des saynètes.

Il y aura aussi un spectacle son et lumière au square Louise-Michel, avec peut-être un feu d'artifice. On pense également à un "pique-nique républicain" et à un bal populaire au cours de cette semaine. Enfin, la mairie veut organiser un grand débat public sur la laïcité avec des historiens, des philosophes, des éducateurs, des spécialistes de l'histoire des religions et, peut-être, des intervenants étrangers. ■



À mon grand Roudoudou : Bonne saint Piloutin ! Signé : Ta Nounoukette

Lundi 14 février, place Jules-Joffrin. Pour la troisième année, la mairie de Paris diffuse dans chaque arrondissement, sur ses panneaux lumineux d'information, des messages d'amour d'habitants. Assise sur un banc comme une pauvre sous le ciel gris, j'ai cherché un message qui m'était adressé. En vain. Mais j'ai lu pour vous les messages d'amour des valentins à leurs valentines. Petit florilège des 180 messages diffusés en boucle.

Les clichés : "Tu es le soleil de ma vie", "Il y a trop de gens qui t'aiment", "Tu es dans mon cœur en caractère bonheur", "Veux-tu être mon cœur et moi ton oxygène ?"

Les proverbiaux : "L'amour est aveugle, il faut le toucher", "L'amour n'est pas un jeu. C'est un sport de haut niveau."

Les bibliques : "Pierre, tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon demain."

Les noces de turquoise : "Coucou mon nain ! ta reinette qui t'envoie de tendres baisers pour notre 18e saint Valentin."

Les humoristiques : "Tout simplement. Je t'aime à la folie... Ta banane."

Les étrangers : "Querido, te quiero", "Ouaf Ouaf."

Les culinaires : "Recette du bonheur : - un sourire - un fou rire



— une attention. Faites dorer pendant 2 ans."

Les déclarations : "Sylvain, je suis enceinte !", "Mon âme est libre, mon cœur aussi. Je dépose les deux au creux de ta vie."

Les éconduits : "Nadine, même séparé je pense toujours à toi", et aussi "Prendre feu et brûler jusqu'au bout. Je veux à nouveau prendre feu."

Les lapidaires, mais toujours efficaces : "Julien je t'aime. Lydie."

Du même au même : "Te amo

Ramon. Tu amor, Francisco."

Les originaux : "Destructor, je t'aime à la vie à la mort. Metal is forever", "Je bûcheronne à t'aimer, t'éperonne de mes baisers."

Les enracinés : "Le Sacré Cœur me regarde, mais je sais que c'est ton cœur qui est sacré", "La gondole toujours à Venise. Le cœur toujours à Barbès."

Les émouvants : "Hélène, tu es toute notre lumière, des réponses à nos prières. Tu vivras toujours en nous."

Les altruistes : "Merci à tous les grincheux de nous laisser vivre ces moments de bonheur", "Je souhaite une bonne saint Valentin à tous les Parisiens et à ceux qui ne peuvent pas se retrouver ce jour-là."

Mention spéciale aux surnoms gentiment cucus : "Ta moutouille", "Ton boubou à sa pupuce", "Son doudou à sa biboune", "Ton caribou qui te bizouille à sa grenouille aux pattes glacées", "Ton boudin d'amour."

Et pour finir, joignant l'utile à l'agréable :

Les propagandistes : "Les jeux de 2012, nous ne pensons qu'à ça, nous ne rêvons que de ça. Dites oui, SVP..."

Lydie Lansard

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

Conseils de quartier

• **Conseil de quartier Chapelle-Marx-Dormoy**, lundi 7 mars, 19 h, à l'école 2 rue de la Guadeloupe.
• **Amiraux-Simplon-Porte des Poissonniers**, jeudi 17 mars, 19 h, à l'école 14 rue du Simplon.
• **Charles Hermite-Évangile**, mardi 29 mars, 19 h, à l'école 4 rue Charles-Hermite.
• **Goutte d'Or**, 23 ou 31 mars (date définitive pas fixée).

6 mars : Signatures de livres de femmes au LMP

Deux écrivaines signent leurs livres, dimanche 6 mars à partir de 15 h au LMP, 35 rue Léon, dans le cadre du Festival au féminin : Léo Lamarche pour *Leçons de ténèbres*, recueil de douze nouvelles noires (éditions Noir Délire), et Alixe Loane pour *Vivre enfin ! et ne plus survivre*, récit autobiographique sur la souffrance du viol subi de la part de son frère (éditions Guillemin). Ces deux livres sont diffusés par les Éditeurs associés, installés dans le 18e.

9 mars :

Quartier vert Cavallotti

Réunion publique sur le quartier vert Cavallotti, organisée par la municipalité, mercredi 9 mars, 19 h, lycée Auguste-Renoir, 24 rue Ganneron.

12 mars : Sport pour toutes

Le Conseil des sports organise sa journée annuelle *Sport pour toutes* samedi 12 mars au stade Bertrand-Dauvin. Démonstrations et initiations au sport pour jeunes filles et jeunes femmes. Renseignements : 01 53 41 18 69.

12 mars :

Vente à la Maison verte

Les Amis de la Maison verte organisent, samedi 12 mars de 13 h 30 à 17 h, une vente (friperie, livres, etc.) au profit de son action sociale. 127 rue Marcadet. 01 42 54 61 25.

12 mars : Manifestation contre les expulsions

Le CAL 18e (comité actions logement) appelle à un rassemblement samedi 12 mars à 12 h 30, devant le 1 rue Marcadet, pour ensuite se rendre en groupe à la manifestation contre les expulsions locatives et pour un relogement pour tous.

12 mars : Conférence d'Attac sur la Constitution

Le groupe d'Attac Paris-nord-est annonce une conférence-débat sur le thème "Le projet de Constitution européenne sonne-t-il le glas de l'Europe sociale ?", samedi 12 mars de 13 h 30 à 16 h 30, au LMP, 35 rue Léon, avec Tony Andreani, chercheur à l'université Paris-8, et

(Suite page 6)



Le nouveau logo de la mairie

La mairie du 18e s'est dotée d'un nouveau logo (ci-contre) qui désormais apparaît sur ses papiers à lettres, ses affiches, ses cartons d'invitation, son journal, les documents qu'elle édite. Il a été choisi après un appel d'offres en direction des graphistes.

Notre première réaction : nous avons eu en le voyant l'impression (peut-être fautive) d'avoir été un peu "copiés". Graphique-

ment, il ressemble beaucoup à notre propre bandeau-titre (voir page 1) ainsi qu'à notre logo de rubriques (voir pages 11, 18, 20 et 21). C'était peut-être inévitable...

En même temps qu'elle adoptait ce nouveau logo, la mairie a choisi une couleur particulière pour chacun des huit conseils de quartier, couleur qu'on retrouvera sur les affiches annonçant leurs réunions et probablement sur les comptes-rendus. ■

8 mars : la marche pour les droits des femmes

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée des femmes, la manifestation organisée pour la deuxième fois à Paris par la Marche mondiale des femmes et le Collectif national pour les droits des femmes, et soutenue par plusieurs autres organisations dont, pour le 18e, MD'Elles, se déroulera entièrement dans notre arrondissement. Le rendez-vous est fixé à 18 h place de

Clichy et la marche passera par plusieurs points représentatifs d'un des thèmes des droits des femmes.

• Pigalle : contre le système prostitutionnel ;
• Tati : contre la précarité du travail et le temps partiel imposé ;
• Barbès-Lariboisière : un égal accès à des soins de qualité ;
• Square Léon : l'égalité des droits pour

les femmes migrantes ;

• Château-Rouge : accès égal au logement quel que soit le revenu ;
• Rue de Clignancourt : le maintien et le développement de services publics de qualité (école, crèche, Poste...) ;
L'arrivée est prévue devant la mairie, place Jules-Joffrin.
(Sur la journée des femmes, voir aussi page 21.)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

Arnaud Lechevalier, économiste, enseignant-chercheur à Paris-1.

■ 16 mars :

permanence fiscaliste

Afin d'aider ceux qui se posent des problèmes pour leur déclaration de revenus, une permanence d'avocats fiscalistes est assurée mercredi 16 mars de 8 h 30 à 19 h à la mairie.

■ 17 mars :

Square Marcel Sembat

Réunion sur l'aménagement du square Marcel-Sembat, jeudi 17 mars à 19 h à la mairie.

■ 18 mars : La pêche à la truite en Afghanistan

Vendredi 18 mars de 17 h à 19 h, à la librairie *l'Humour vagabonde*, 44 rue du Poteau, rencontre-signature avec l'écrivain et voyageur Jean José Puig et son livre *La pêche à la truite en Afghanistan*.

■ 19 mars :

La guerre d'Algérie

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a lieu samedi 19 mars à 11 h devant le monument aux morts de la mairie.

■ 23 mars : Squares Évangile

Réunion sur l'aménagement des squares du carrefour Marc-Séguin - Évangile, mercredi 23 mars à 19 h à la mairie.

■ 24 mars : Square Léon

Réunion sur l'aménagement du square Léon, jeudi 24 mars 19 h à la mairie.

■ 29 mars : Antennes-relais

Une réunion sur les antennes-relais de téléphone mobile prévues 18 rue de l'Abreuvoir et 65 rue Caulaincourt, aura lieu mardi 29 mars à 18 h 45, à la mairie, en présence d'Yves Contassot et de Daniel Vaillant. Une première réunion à ce sujet s'était en effet conclue sur un constat de désaccord entre riverains et opérateurs.

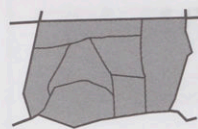
■ 30 mars : Art et culture contre la violence

Au travers de productions cinématographiques, musicales, poétiques et théâtrales, des jeunes, des artistes, des psychothérapeutes, des travailleurs sociaux et associatifs invitent à réfléchir et à débattre sur le rôle de l'art et de la culture comme outils de prévention face à la violence. Mercredi 30 mars de 14 h à 20 h, à la Halle Saint-Pierre, 2 rue Ronsard.

■ 31 mars :

Colloque femmes et laïcité

Un colloque-débat sur le thème "Laïcité et droits des femmes" est organisé jeudi 31 mars à 19 h à la mairie, avec Fariba Hachtroubi, écrivaine iranienne et présidente de l'association *Moha*. Entrée libre.



Le projet de PLU voté au Conseil de Paris

Le Conseil de Paris a voté à la majorité, le 1er février, le projet de *plan local d'urbanisme* (PLU). Le débat sur le PLU n'est pas pour autant terminé, car il ne s'agit, en l'état actuel, que d'un projet.

Au printemps, il sera soumis à l'enquête publique obligatoire : dans chaque mairie d'arrondissement, tous les habitants pourront en prendre connaissance, formuler leurs remarques, critiques, suggestions. Après quoi des *commissaires enquêteurs* feront la synthèse de ces avis, établiront un rapport, qui sera examiné par les services de la Ville, et c'est seulement ensuite qu'interviendra le vote définitif en Conseil de Paris – avant la fin de l'année 2005.

L'examen du projet de PLU par le Conseil de Paris le 31 janvier et le 1er février a été précédé d'intenses tractations de dernière minute entre d'une part Bertrand Delanoë et son adjoint à l'urbanisme Jean-Pierre Cafet, d'autre part le groupe des élus

Verts. Certains de ceux-ci – et notamment les Verts du 18e – avaient fait remarquer qu'au Conseil de Paris, si les voix des Verts s'ajoutaient à ceux de la droite pour voter contre, le maire n'avait plus de majorité !

Au prix de quelques concessions, Bertrand Delanoë a obtenu que les Verts votent pour. On a cependant remarqué que plusieurs élus Verts ont ostensiblement choisi de ne pas participer au vote. C'était le cas, entre autres, des élus du 18e Sylvain Garel et François Florès.

Protection supplémentaire pour Monmartre

Un vote particulier concernant notre arrondissement mérite d'être noté : le Conseil de Paris a adopté un vœu souhaitant que la Butte Montmartre soit classée en ZPPAU (*zone de protection du patrimoine architectural et urbain*). Le classement en ZPPAU est, pour un quartier, l'équi-

valent du classement comme "monument historique" pour un bâtiment. C'est une protection extrêmement forte du bâti existant, des alignements, des espaces verts, etc. Actuellement, pour prendre un exemple, à Paris le quartier historique du Marais est classé ZPPAU. Mais ce classement ne peut pas être décidé par la Ville. Cela relève de l'État. Le vœu voté par le Conseil de Paris s'adresse donc au gouvernement.

Ce vœu avait été proposé d'abord, le 7 janvier, au conseil d'arrondissement du 18e par les Verts, et approuvé par les autres groupes de la majorité (PS, PC). Ce n'était pas la première fois que ce souhait était formulé au conseil du 18e, et il figurait dans le programme de la liste Vaillant lors des dernières élections municipales. Le fait nouveau, c'est qu'il est maintenant devenu un vœu du conseil municipal de tout Paris. Le gouvernement ne pourra sans doute pas éviter d'y apporter une réponse. ■

Un courrier des élu(e)s Verts au 18e du mois

L'article de notre dernier numéro, relatant le débat au conseil d'arrondissement sur le projet de PLU, a déplu (sans jeu de mots) aux élus Verts du 18e, qui nous ont demandé de publier la réponse ci-dessous. À notre tour,

nous avons rédigé une "réponse à la réponse" (voir page 7), non par goût de la polémique, mais parce que le PLU est un sujet de grande importance, à propos duquel sont posées des questions de fond qui méritent débat.

Le groupe des éluEs Verts du 18e tient à corriger les inexactitudes contenues dans l'article sur le PLU paru dans le numéro de février 2005 du 18e du mois.

D'abord, une erreur mineure : Contassot ne se prénomme pas Michel mais Yves. Plus grave : l'obligation faite aux promoteurs de construire 25 % de logements sociaux ne s'applique pas aux projets de plus de 200 m² mais à ceux de plus de 1 000 m². Or les parcelles de 1000 m² sont rares à Paris, c'est pourquoi les Verts demandent que cette excellente mesure s'applique dès 750 m² !

Nous n'avons malheureusement pas été suivis sur ce point. Votre affirmation selon laquelle nous nous opposons à «la construction de nouveaux ensembles de logements sociaux» est d'autant plus fautive que nous n'avons jamais cessé, au cours de deux conseils d'arrondissement consacrés au PLU, d'affirmer notre volonté de construire davantage de logements sociaux à Paris. Cette même volonté nous conduit, par exemple, à refuser que dans le nord-est parisien «le marché décide l'équilibre entre logements et activités»



comme l'a expliqué en trouvant ça normal un adjoint socialiste lors du conseil du 7 janvier à propos du PLU. Étant donné qu'il est financièrement plus intéressant pour les promoteurs de construire des bureaux que des logements, on devine leur choix...

D'autre part, vous interprétez notre communiqué de presse en lui faisant dire que le maire s'est «opposé à ce que les vœux concernant le classement d'un immeuble soient soumis au vote», alors que nous avons écrit : «le maire a demandé qu'ils ne soient pas soumis au vote et qu'ils soient

examinés par une commission d'experts». Nous avons refusé cette demande de retirer nos vœux parce qu'à nos yeux une commission d'experts dont on ignore la composition et les critères n'a pas à se substituer à une assemblée élue. Dès lors ce conseil n'avait plus aucun intérêt et c'est pour cela que nous l'avons quitté.

Autre erreur concernant le Conseil d'arrondissement du 7 janvier : vous écrivez «qu'il ne fût pas certain qu'il y ait encore le quorum» après le départ des élus des groupes Verts et UMP, alors que c'était absolument certain, comme notre président de groupe en avait d'ailleurs averti le maire avant de quitter la séance !

Vous étiez présents dans la salle, il vous suffisait de compter. Si aux 42 élus du conseil on enlève les 10 élus Verts, les 8 UMP et la demi-douzaine d'élus de la liste PS-PC absents depuis le début du conseil (dont Bertrand Delanoë et Christophe Carresche), bien moins de 21 élus restaient en séance. Dans ce cas, le maire avait le devoir de se conformer au code des collectivités territoriales et

(Suite page 7)

au règlement intérieur en renonçant au vote et en mettant fin au conseil. Au lieu de cela, il a préféré le continuer comme si de rien n'était. D'ailleurs, lui-même finit par le reconnaître dans la convocation au conseil du 24 janvier : « *l'absence de quorum me conduit à vous proposer naturellement de délibérer à nouveau* ».

Au-delà de ces inexactitudes, ce long article comporte des appréciations pour le moins contestables. Ainsi, les Verts ne se sont pas « *comportés comme des opposants à la municipalité* », pas plus qu'ils n'ont avec la droite « *constitué une sorte de front commun surprenant* ». C'est le contraire : ils ont été traités par le maire comme des opposants alors qu'ils veulent simplement, comme second groupe politique de cette assemblée et de la majorité, être respectés et pouvoir faire avancer leurs propositions. Or ce n'était ni respecter leur allié Vert, ni l'opposition que de repousser de cette manière et par avance la plupart des amendements¹.

En outre, il y a des omissions dont on peut douter qu'elles résultent du simple oubli. Par exemple, alors qu'une longue note en bas de page est consacrée au POS de Montmartre, il n'est nulle part fait référence au seul vœu des Verts adopté par le conseil d'arrondissement du 7 janvier qui décide que, dès l'adoption définitive du PLU, la Ville entamera les démarches pour que Montmartre soit classé en ZPPAUP. Cette importante mesure réclamée de longue date par les associations de défense de l'environnement mettra définitivement ce quartier historique à l'abri des promoteurs.

Enfin, la conclusion de cet article est inacceptable pour les signataires de cette lettre dont plusieurs étaient des membres fondateurs du *18e du mois*. Elle évoque une déclaration de deux adjoints Verts au maire de Paris. Cela dénature le propos de ce texte qui, dès lors, n'est plus un compte-rendu des débats sur le PLU dans le 18e, mais une attaque contre les Verts parisiens.

Cela est d'autant plus inadmissible que, depuis la création de ce journal, il a toujours été clair que ne seraient relatés dans ces pages que les événements concernant le 18e arrondissement. Les deux adjoints au maire de Paris cités à la fin de votre article n'ont aucun lien avec le 18e et leur propos ne concernait en rien les débats et les positions prises dans notre arrondissement.

Journal de référence de notre arrondissement, la crédibilité du *18e du mois* repose notamment sur l'exactitude de ses informations et sa capacité à éviter les polémiques politiciennes. Très attachés à l'existence et au développement de ce journal, nous souhaitons que cela continue !

Le Groupe des éluEs Verts du 18e : Syrine Catahier, Thierry Cayet, François Florès, Danielle Fournier, Sylvain Garel, Pascal Julien, Anne Le Strat, Stéphane Poli, Olivier Raynal

¹ Contrairement aux autres arrondissements parisiens, dans le 18e, aucun élu de la liste PS-PC n'a déposé d'amendement au PLU. (Note du groupe des éluEs Verts)

Vive le débat ! Notre réponse à la réponse des Verts

D'abord, au sujet de l'obligation d'inclure 25 % de logements sociaux dans les ensembles construits par des promoteurs privés, il nous faut reconnaître notre erreur (due aux conditions difficiles de la prise de notes pendant le conseil d'arrondissement) : dans le projet de PLU, elle ne concernait pas les ensembles de plus de 200 m² comme nous l'avons écrit, mais de plus de 1000 m².

Cette différence est importante : effectivement, les parcelles de plus de 1000 m² ne sont pas fréquentes. Il y en a cependant dans le 18e : par exemple l'ensemble de bâtiments qui sera construit à la Porte des Poissonniers – et dans lequel sera incluse une part de logements sociaux.

Une étonnante virulence

Quant au reste, que la perception d'un événement ne soit pas la même, d'un côté par ceux qui y sont partie prenante, de l'autre côté par des observateurs non impliqués, cela n'a rien d'étonnant.

Le *18e du mois* est un journal d'information, ce n'est pas l'organe d'un parti. Il y a dans notre équipe, depuis le début, des gens qui ont des opinions diverses, voire, pour quelques-uns, des engagements. Mais chacun participe à l'équipe à titre personnel et non comme représentant d'un parti ou d'une tendance. Le rôle de ce journal est de présenter des informations et des analyses sur la vie locale **en toute indépendance**, c'est dans nos statuts.

Aux réunions du conseil d'arrondissement le 7 et le 24 janvier, nous étions deux (ni l'un ni l'autre n'étant adhérent à un parti) et, tous deux, nous avons été stupéfaits de la virulence avec laquelle François Florès, au nom des Verts, a critiqué le projet de PLU. Les élus Verts contestent s'être comportés « *comme des opposants* ». Pourtant, vu des rangs du public, cela y ressemblait. C'était un fait politique, nous avons pensé qu'il était de notre rôle d'informateurs d'en rendre compte.

Logements sociaux

Les élus Verts nous disent qu'il est faux qu'ils soient opposés à la construction de nouveaux ensembles de logements sociaux. Alors que signifiait l'insistance de François Florès, dans son discours, sur ce qu'il appelle la « *densification* » ?

Un exemple concret : un des amendements proposés par les Verts du 18e concernait le vaste terrain, boulevard Ney, qui appartient actuellement au ministère de la Défense et que celui-ci cédera prochainement à la Ville. Les Verts proposaient de le réserver pour un espace vert. La municipalité, quant à elle, le réserve pour un ensemble de logements sociaux (HLM) permettant notam-

ment de reloger les habitants de la tour de la Porte de Clignancourt lorsque celle-ci sera démolie.

Cet amendement, les Verts finalement l'ont retiré. Mais ne peut-on penser que l'épisode est significatif ? Des espaces verts, il en faut, mais rappelons aussi qu'il y a à Paris environ 100 000 demandes de logement HLM en attente, dont 10 000 dans le 18e.



À propos des réticences que nous percevions chez les élus Verts au sujet de la construction de logements, nous précisions : « *du moins dans le 18e* ». Les Verts du 18e nous répondent en affirmant leur « *volonté de construire davantage de logements sociaux dans Paris* ». Au cours d'une conversation que nous avons eue avec l'un d'eux, il insistait notamment sur la nécessité de construire des logements sociaux dans des arrondissements où actuellement il y en a très peu, comme le 7e ou le 16e. C'est une bonne intention. Mais il est un peu illusoire de penser qu'on pourra en créer beaucoup dans ces arrondissements (ne serait-ce que faute de terrains).

Il faut également être conscient du fait que beaucoup de familles de travailleurs immigrés, ou simplement de familles de milieu ouvrier, hésiteront à s'installer rue du Ranelagh ou rue de l'Université. N'y a-t-il pas quelque chose de naturel à ce que des gens préfèrent habiter dans un environnement qui correspond à leur façon de vivre, à leur culture ? N'est-il pas légitime, dans un Paris qui « *s'embourgeoise* » comme le constatent les sociologues, que certaines associations combattent pour conserver à tel ou tel quartier son caractère populaire ?

L'expression « *diversification sociale* » se retrouve dans beaucoup de projets politiques qui, en réalité,

sont très différents les uns des autres. On peut penser que, chez quelques-uns, il s'agit en réalité de diminuer la part des populations pauvres dans les quartiers où elles vivent – sans pour autant l'augmenter sensiblement dans les quartiers plus « bourgeois ». Nous ne visons pas ici les Verts, mais il serait utile qu'un jour un vrai débat permette de clarifier tout cela, et les discussions qui ont eu lieu autour du PLU nous ont laissés sur notre faim.

Activités économiques

Les élus Verts affirment leur volonté de lutter pour l'emploi. Mais concrètement ils s'opposent à la construction de bureaux ou d'immeubles « *d'activité* » prévus dans notre arrondissement. Serait-ce qu'ils défendent le renouveau des implantations industrielles ? Tout le monde sait bien que non. Alors ?

L'élue Vert citée plus haut nous disait qu'à son avis les questions du logement et de l'emploi ne pouvaient pas être résolues dans le cadre strictement parisien, mais dans un cadre régional. Nous avons d'ailleurs entendu la même affirmation dans la bouche de représentants du PS. Là aussi, un débat est à mener. Cela implique-t-il qu'on oblige les mal-logés ou les sans-emploi à partir vers de lointaines banlieues ?

Nous n'avons pas la prétention d'apporter des réponses à ces questions, qui sont complexes. Mais il est, pensons-nous, de notre vocation d'aider à en éclairer les enjeux.

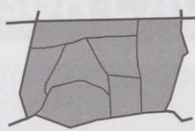
Désaccords internes

En ce qui concerne la querelle que les Verts nous font à propos du *quorum*, nous renverrons les lecteurs à notre article.

Dernier point : l'allusion aux désaccords internes des Verts. Notre numéro de février était prêt à partir à l'imprimerie quand nous avons reçu, le 26 janvier, un fax signé Yves Contassot et Christophe Girard, présentant une position opposée à celle des Verts du 18e. Donc les positions de ces derniers n'étaient pas les positions unanimes des Verts parisiens. Nous avons vu là un élément d'information que les habitants du 18e ont le droit de connaître.

Aucune organisation – parti, association, entreprise – n'aime qu'on parle de ses divergences internes. Mais dans certains cas, lorsque cela peut avoir des conséquences en dehors de l'organisation en cause, les citoyens ont le droit d'être informés. Il nous est arrivé quelquefois d'informer sur des désaccords internes du PS, ou du PC, ou de la droite... et ici des Verts. Avons-nous eu tort ? À nos lecteurs d'en juger.

Noël Monier
et Pascale Marcaggi



Bichat s'agrandit : 150 lits de psychiatrie en construction

Groupe hospitalier Bichat : le nouveau bâtiment en construction destiné aux soins de psychiatrie devrait ouvrir à l'automne. 150 lits et une équipe de soignants qui s'agrandit. Objectif : rapprocher l'action soignante du lieu de vie.

Pour comprendre l'importance pour le 18^e du nouveau bâtiment de psychiatrie en cours de construction boulevard Ney, sur le site du groupe hospitalier Bichat-Claude Bernard, il est nécessaire de rappeler le dispositif sanitaire en matière de santé mentale en région parisienne. Depuis quelques années, la politique préconisée vise à orienter le patient en priorité vers des structures extérieures à l'hôpital, afin de rapprocher l'action de soin du lieu de résidence.

Les besoins sont très diversifiés : suivi dans des unités de soutien psychologique, intervention d'urgence, hospitalisation... Pour répondre à ces demandes spécifiques, des structures différentes sont à la disposition du patient adulte ou infanto-juvénile (terme employé pour distinguer deux classes d'âge). Une équipe de soins, par quartier, est chargée de l'accueil et du suivi des patients selon leur lieu d'habitation. C'est la politique de *sectorisation* définie par les lois du 25 juillet et du 31 décembre 1985.

L'hôpital est au cœur de ce dispositif. Actuellement, les structures de soins psychiatriques existant dans le 18^e, notamment les *centres médico-psychologiques*, sont rattachées au centre hospitalier de Maison-Blanche, à Nogent-sur-Marne. Les patients devant être hospitalisés, parfois pour une courte durée, se trouvent donc



Un panneau d'information devant le bâtiment en construction indique son aspect futur.

très éloignés de leur environnement, de leur famille, de leurs amis.

Il n'y a en effet jusqu'à aujourd'hui que douze lits de psychiatrie à l'hôpital Bichat. La construction, sur le site de Bichat, d'un nouveau pavillon de psychiatrie, qui dépendra lui aussi de Maison-Blanche et qui offrira 150 lits, favorisera avant tout un accueil de proximité, une hospitalisation de courte durée et l'orientation vers ces structures extérieures.

Pas seulement l'hôpital

Les équipes médicales, très soudées, sont depuis des années partenaires du projet. Le professeur Lejoyeux, chef de service en psychiatrie dans le groupe hospitalier Bichat-Claude Bernard, y participe avec enthousiasme : «Pour le 18^e, c'est une chance, un instrument de soin formidable pour la prise en charge de la santé mentale du quartier. L'extension du service psychiatrie n'est pas vraiment une création. Il fait suite à l'éclatement du dispositif et à la volonté d'offrir des structures d'accueil à Paris intra muros.»

Souvent méconnue, la psychiatrie fait peur. Pourtant, elle tente de répondre à une demande, à une souffrance profonde qui concerne beaucoup d'entre nous : dépression de l'adulte, toxicomanie, détresse de l'adolescent, et d'autres pathologies : épuisement, psychoses chroniques... Là encore, l'un des objectifs est de gérer la crise. Mais si la

prise en charge des patients est une des missions de l'hôpital, la psychiatrie n'est pas que l'hôpital.

La proximité

Parallèlement aux urgences, le groupe hospitalier aura ainsi une activité de psychiatrie "ouverte" sur le quartier avec des consultations et l'orientation vers des structures de suivi. Les patients du 18^e seront hébergés en priorité, mais également ceux d'autres arrondissements venus par l'intermédiaire des autres services de Bichat-Claude Bernard. Le but n'est pas l'hospitalisation de longue durée, mais la proximité de soin induisant un facteur supplémentaire de qualité.

Le professeur Lejoyeux : «Le grand apport "qualité" de la proximité, c'est qu'au lieu d'hospitaliser une personne à 40 km de chez elle, elle aura un lit, un soutien psychologique, des soins dans son quartier et pourra plus facilement recevoir des visites. La sortie se fera dans de meilleures conditions, de même pour le suivi. Ainsi, au traumatisme de l'hospitalisation ne s'ajoutera pas celui de la rupture.»

On recrute

Autre finalité du projet : la volonté exprimée des psychiatres de décloisonner. Le service de psychiatrie est un service de soin comme un autre et il doit côtoyer les autres services. Être hospitalisé dans un établissement spécialisé redouble l'exclusion. Comme le précise le professeur Lejoyeux, «on ne doit pas rajouter de l'exclusion à l'exclusion. Pas d'apartheid : on doit traiter les malades, quelle que soit leur pathologie.»

Par sa double vocation : à la fois hôpital universitaire et dispositif de soins inséré dans le tissu urbain du 18^e, le groupe hospitalier Bichat-Claude Bernard est un instrument de premier plan. Pour associer à ce projet original la population du 18^e, les équipes actuelles du service de psychiatrie recrutent du personnel soignant : infirmiers, aides-soignants pour la rentrée 2005.

Appel à la population du quartier !
Flora Morisson

□ Dans nos prochains numéros, nous examinerons d'autres aspects de la prise en charge dans le 18^e des problèmes de santé mentale.

Squares : on emménage, on aménage

On emménage, on aménage dans les squares du 18^e à l'approche du printemps. Ainsi, la mairie organise trois réunions publiques consacrées aux futurs aménagements ce mois-ci.

Le 17 mars, on parlera du square **Marcel-Sembat**, tout au nord de l'arrondissement, dans la cité de la Porte Montmartre, où un important projet de rénovation est en cours (voir *Le 18^e du mois*, avril 2004).

Le 23 mars, ce sera le tour des espaces verts au carrefour de la rue **Marc Seguin** et de la rue de **l'Évangile**. Il sera question de l'aménagement du square **Marc-Seguin**, c'est-à-dire du terrain de boulistes qui déjà a été grillagé pour éviter qu'il soit squatté par les SDF du quartier. Il sera question également de l'extension du "square de l'Évangile", un petit espace triangulaire à l'angle **Madone-Évangile**, sur un terrain situé 8 rue de la Madone.

Enfin, le 24 mars, ce sera le tour du square **Léon**, dans la Goutte d'Or, qui lui aussi doit être totalement rénové (voir *Le 18^e du mois*, mai 2004). Yves Contassot, adjoint de la mairie de Paris chargé des parcs et jardins, y participera.

Par ailleurs, notre arrondissement dispose, depuis fin janvier, d'un nouvel espace vert : un petit square de 300 m² avec des bancs et une aire de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans, ouvert au **34 rue du Simplon**. Il était fermé depuis plusieurs années suite à un effondrement.

Enfin, la mairie de Paris vient de faire installer des oliviers en pot autour du marché de l'Olive, une façon de fleurir le quartier et de faire oublier que M. L'Olive, qui lui donna son nom, ne fut pas un arboriculteur mais un gouverneur de la Guadeloupe du temps de l'esclavage.

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

La cave de Don Doudine

OUVERTURE
38, rue Myrha, 75018 Paris
Tél : 01 42 54 98 50
Fermeture le lundi.

Château de la Goutte d'Or

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

C'est du propre !

Crottes de chiens, papiers gras... : des habitants vont mener l'enquête sur l'état des rues.

Nos rues sont-elles propres ou sales ? Réponse courant mars : le résultat de l'évaluation du contrat de service propreté du 18e sera alors connu. De quoi s'agit-il au juste ? Dans le cadre de la charte *Paris propre ensemble* signée il y a un an, il est procédé à un état des lieux.

Ne vous étonnez donc pas si, dès potron-minet, dans l'une des rues que vous fréquentez, vous croisez une équipe de cinq à six personnes, le nez rivé au trottoir ou dans le caniveau, à relever l'ampleur des dégâts canins ou, fiches toutes prêtes en mains, à cocher dans les cases "encombrants", "vracs"... Huit équipes de volontaires, une par conseil de quartier, arpenteront des rues tirées au sort, à une date tenue secrète, entre fin février et courant mars, pour constater à la fois les dégâts et le travail (ou non) effectué et possible, par les services municipaux !

Déjections canines

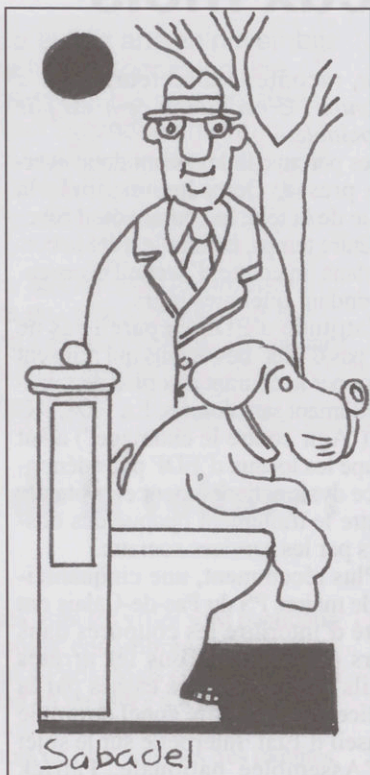
Cette première évaluation vise en priorité les crèches, les petites et moyennes entreprises, les lieux culturels, les services publics (bureaux de poste, commissariats, etc.), les stations d'autobus et de métro, les marchés avant et après qu'ils aient eu lieu ; et localement les Puces de Saint-Ouen le week-end, la Butte Montmartre, les terre-pleins centraux des boulevards de Rochechouart et de Clichy...

Les évaluations porteront sur les déjections canines (trois rues tirées au sort par quartier), les épanchements d'urine (trois rues tirées au sort par quartier), les dépôts de vracs et encombrants (trois rues tirées au sort), les objectifs localisés et prioritaires au contrat (quatre rues tirées au sort par quartier) et, éventuellement, un secteur particulier dans un quartier (tel que le secteur Château-Rouge, les Puces de Clignancourt, le secteur du marché Saint-Pierre).

Un exemple ? Allez, les déjections canines ! Il faudra en faire le compte exhaustif (obligatoire !), noter le type de surface sur lequel elles se trouvent (pavé, bitume, sable) et où précisément dans la rue (caniveau, chaussée)...

Les services de la mairie s'y sont déjà prêtés, ils ont relevé rue Duhesme, le 18 janvier dernier à 10 h 45, soixante-seize déjections canines ! Pas de commentaire sur l'état de santé des quadrupèdes locaux...

Allez, un autre exemple : au chapitre des épanchements d'urines, le même jour à 10 h 30, la rue des Islettes a reçu 3 sur 5 pour les odeurs, et 5 sur 5 pour la vue... bénéfice de la pluie tombée ce jour-là ! Rue André-del-Sarte, longue ou plu-



tôt courte de 50 mètres avec une école au milieu, seules 14 déjections canines jonchaient le trottoir, dont 5 sur le trottoir, et 6 déjections souillaient la rue, dont un sur le trottoir, les six autres dans le caniveau.

Cette digression scabreuse, pour montrer que les services de la mairie n'hésitent pas à mettre "les mains dans le cambouis", fut très suivie par les habitants et membres des conseils de quartier, venus en nombre s'informer et se porter volontaires, lors de la réunion du 18 janvier dernier, qui s'est tenue à la mairie.

L'œil aux aguets

La salle a voté pour que chaque équipe enquête sur un quartier qui n'est pas le sien, façon d'avoir l'œil plus aux aguets. Quelques récriminations et bien des propositions se sont fait jour, pour que la rue, qui est à tout le monde, soit ou redevenue possible à chacun : demande de sanisettes supplémentaires pour celles et ceux qui ne souhaitent pas entrer dans un café, signature de chartes de qualité avec les commerçants (à l'échelle de l'arrondissement, une soixantaine de chartes entre la mairie et des commerçants ont déjà été signées). Mais aussi *quid* de la pollution occasionnée par les pigeons, ou encore par les amoncellements de mégots ?

Première du genre, cette évaluation, qui doit être suivie d'effets, ne clôt pas le dossier. Prochaine évaluation en 2006.

Pascale Marcaggi

□ Division Propreté du 18e : 4 rue Falconet. 01 53 09 22 60.

La vie des quartiers

Goutte d'or



Rue Léon, l'école donne des signes de décrépitude

Les parents d'élèves de l'école rue Léon s'impatientent. Cette école maternelle (trois classes) est installée depuis dix ans dans un bâtiment préfabriqué, trop exigu, mal adapté, mal insonorisé et qui donne des signes de décrépitude. Les parents élus au conseil d'école ont constaté par exemple, fin janvier, que dans une des classes le volet ne s'ouvrait plus, le mécanisme de remontée étant cassé et la réparation se faisant attendre, si bien que les enfants n'y recevaient plus la lumière du jour depuis la rentrée des vacances d'hiver.

Ils ont écrit à la mairie pour s'en indigner, réclamant par ailleurs que des rampes à hauteur d'enfant soient posées dans tous les escaliers, qu'il y ait des portemanteaux en nombre suffisant, etc. Ils demandent d'urgence une visite par une commission de sécurité.

Mais la vraie question, c'est que ce préfabriqué ne devait accueillir les enfants que provisoirement, jusqu'à ce que la nouvelle école prévue rue Émile-Duployé soit construite. Mais cette école a pris beaucoup de retard, comme tout le programme de rénovation du "secteur Émile-Duployé", pour diverses raisons, entre autres un recours en justice contre le plan de rénovation effectué par des riverains.

Rue Pierre-Budin, il y a trois autres classes dépendant de la même école, installées également dans un préfabriqué avec à peu près les mêmes problèmes.

L'école en dur de la rue Émile-Duployé (dix classes) devrait ouvrir à la rentrée 2005. Les parents voudraient être sûrs qu'alors il y aura assez de places dans les écoles du secteur pour accueillir tous les enfants. ■

Quatre photographes suspendus au métro Barbès-Rochechouart

Amadou Gaye avait été le premier photographe exposé au métro Barbès.

Il présentait des photos d'habitants de la Goutte d'Or, réalisées au cours de deux mois "d'immersion" dans le quartier. Ci-contre, une des photos qui avaient été affichées sur les toiles géantes suspendues dans la station de métro.



Après l'ouverture des nouveaux aménagements de la station Barbès-Rochechouart, en novembre 2002, la RATP avait décidé d'orner la station par de grandes photos imprimées sur des panneaux de toile suspendus dans l'espace intérieur sous le viaduc. Quatre photographes, successivement, ont ainsi présenté leur vision du quartier : Amadou Gaye, Bruno Boudjelal, Céci-

le Paris, Guillaume Janot.

Les responsables des aménagements artistiques dans le métro aimeraient bien que l'opération se poursuive : c'est ce qu'ils confiaient en privé, le 16 février dernier, lors du vernissage qui avait lieu devant les œuvres du quatrième photographe. Mais pour le moment, rien n'est décidé : question de budget. ■

Action Barbès 18e passe au 9e

L'association *Action Barbès*, dont l'objectif est de permettre l'expression des habitants des quartiers voisins du carrefour Barbès-Rochechouart, avait trois branches, disposant chacune d'une autonomie juridique : *Action Barbès 9e*, *Action Barbès 10e*, et la dernière née, *Action Barbès 18e*.

Mais *Action Barbès 18e* connaît un problème qui est de temps en temps, hélas, celui des associations : son principal responsable, Jean-Philippe Gouet, qui suivait les dossiers, assurait l'information régulière des adhérents, organisait des

réunions pour débattre des problèmes du quartier, a changé de travail professionnel, s'est trouvé très peu disponible en raison de fréquents déplacements, a donc dû abandonner la présidence d'*Action Barbès 18e*... et il ne s'est trouvé personne disposant d'assez de temps (ou d'envie) pour lui succéder.

Action Barbès 18e a donc décidé, en assemblée générale, de disparaître en tant qu'organisation autonome, et d'inviter ses adhérents à rejoindre *Action Barbès 9e* (155 boulevard de Magenta, 75009. actionbarbes9@club-internet.fr). ■



Un enfant a failli mourir de froid, la famille vivait sans chauffage depuis deux mois

Claude, 3 ans, aurait pu mourir de froid le 26 janvier dernier sans l'intervention des animateurs du centre de loisirs de l'école de la rue d'Orsel. A son arrivée à l'école, l'enfant est en hypothermie, presque en état de choc. On lui fait boire du lait chaud, on essaie de le réchauffer. Ce n'est qu'en fin de journée, quand sa mère vient le récupérer, que le personnel de l'école apprend que la famille vit depuis le 16 novembre dernier sans électricité, à cause d'une facture impayée de 2 000 euros. Et donc sans chauffage, l'appartement qu'elle occupe rue André-Antoine étant équipé de radiateurs électriques. Les services sociaux, bien qu'avertis de cette situation de détresse, n'ont rien fait.

Ce matin-là, au sortir d'une des nuits les plus froides de l'hiver, Brigitte fait la toilette de ses trois enfants à l'eau froide. Le réchaud à gaz dont elle se sert depuis la coupure de courant vient de rendre l'âme. Et pas d'argent pour en racheter un. Depuis plusieurs mois, la famille congolaise sans-papiers (seul Claude, le benjamin, est né en France) vit sans ressources. Le père est en prison pour une affaire de trafic de passeports.

Cela fait donc deux mois qu'on s'éclaire à la chandelle. Un incendie a même failli mettre le feu au logement quelques jours plus tôt. Une bougie avait embrasé un sac de nylon contenant les habits des enfants. Les traces de suie sont encore visibles au plafond. Pourtant, Brigitte n'est pas une mère démissionnaire, l'appartement est d'ailleurs très bien tenu, et relativement confortable. Tout en s'occupant de la fratrie, elle a essayé

de travailler en empruntant des papiers, mais au final, on ne la payait pas et on la menaçait.

Une attitude inadmissible

En décembre, elle se rend à EDF, boulevard Barbès, pour demander le rétablissement du courant : on lui répond de payer sa facture. La loi oblige pourtant EDF à ne pas couper le courant aux mauvais payeurs en situation de précarité.

Un service de maintien d'énergie (SME) est normalement mis en place, ce qui permet tout au plus de s'éclairer et de faire fonctionner un



appareil après l'autre. Mais EDF n'y est obligé que si les services sociaux en font la requête. Or le dossier de Brigitte a été bloqué par les services sociaux. Et EDF a continué de s'abriter derrière cette procédure lorsque le directeur de l'école, par l'intermédiaire de la mairie du 18e, a demandé un rétablissement d'urgence. «EDF a eu une attitude inadmis-

sible, raconte le directeur, on m'a répondu : C'est non et ce n'est pas négociable.»

Les parents d'élèves ont donc averti la presse. Deux heures après la venue de la télé, le courant était revenu. Entre temps, la famille a été hébergée dans un centre d'accueil d'urgence pendant quelques jours.

L'attitude d'EDF en pareil cas ne date pas d'hier. Les agents qui refusent de couper le courant aux plus démunis sont dûment sanctionnés. En 1998, AC 18e («Agir contre le chômage») avait occupé les locaux d'EDF pour dénoncer ce dysfonctionnement et protester contre le traitement opaque des dossiers par les services sociaux.

Plus récemment, une cinquantaine de maires PS du Pas-de-Calais ont tenté d'interdire les coupures dans leurs communes. Tous les arrêtés qu'ils ont pris ont été cassés par la justice. Ils vont faire appel devant le conseil d'État. Interpellé sur le sujet à l'Assemblée nationale, Patrick Devedjian, ministre délégué à l'Industrie, a annoncé, le 16 février, qu'un décret allait autoriser EDF à fournir aux organismes sociaux l'identité des personnes faisant l'objet d'une coupure d'électricité, dans le but de rendre la procédure plus transparente.

Le petit Claude s'est lentement remis, et les services sociaux se sont réveillés. Ils versent un peu d'argent à Brigitte. La solidarité des parents d'élèves s'est mise en place, ils ont aidé à remplacer les vêtements qui avaient brûlé dans l'incendie et donnent aussi de la nourriture.

Michaël Hugues

Appel à témoins

C'est une famille en émoi et qui recherche des témoins. Elle raconte. Au soir du samedi 5 février, vers 23 h, leur fils, un adolescent de 15 ans, s'engouffre dans la rue Véron, poursuivi par un policier. Il a peur, il a fait une bêtise, il a tagué sur un mur un peu plus haut dans la rue Lepic. Il était avec un copain. Les deux garçons ont vu une voiture de police passer dans une rue perpendiculaire, ils ont dévalé la rue et se sont séparés. Mais celui qui se réfugie rue Véron est poursuivi. Il se sait pris. Il a beaucoup couru, il a un point de côté et probablement panique. Il attend, bras ballants. Bien sûr, il va se rendre.

Il n'est pas si tard ce samedi soir, à peine 11 heures. Il y a des passants et des dîneurs attablés chez Neige, le restaurant vietnamien, chez Mono, le restaurant africain, des touristes au Grand hôtel d'Orient. Et d'un coup, toute la rue Véron est en émoi. Deux ou trois voitures de police s'engouffrent dans la rue, dont une qui roule à contresens. Met-on la main sur de dangereux gangsters ? Sur une filière de drogue, de proxénètes ?

Le bruit met les habitants aux fenêtres. Ceux-ci voient un adolescent à terre, bientôt menotté. Une femme s'interpose. Deux clients du restaurant vietnamien sortent, serviette à la main. La femme proteste avec véhémence : «Pourquoi cette violence ?» Les clients s'indignent. L'un d'eux sera pris au collet.

Une nuit et une journée...

Aujourd'hui, la famille est toujours en émoi. Elle a récupéré son fils couvert d'hématomes sur le visage, l'arcade sourcilière boursoufflée, des bleus aux pommettes et un bout de dent cassé. Le policier n'y est pas allé de main morte. Coups de poings sur le visage, coup de genou sur la tête.

Le gamin a été amené au commissariat. En garde à vue. Ses parents ne l'ont récupéré que le lendemain dimanche à 17 h, soit près de dix-huit heures après son arrestation. Question quand même : en 2005, on peut mettre en garde à vue et en cellule un gamin de 15 ans, une nuit et presque une journée entière... pour un tag ?

La famille a porté plainte contre la violence dont leur fils a été l'objet. Elle recherche les deux clients du restaurant qui sont sortis pour protester contre la violence du policier. Ces témoins-là seraient des comédiens. Des clients du restaurant vietnamien, chez Neige, rue Véron. Leur témoignage est important. Ceux des habitants de la rue et des passants aussi.

Si des témoins de cette scène lisent ces lignes, qu'ils appellent le 06 76 72 67 06.

Edith Canestrier

“Quartier vert” de Montmartre: troisième proposition, sans doute la bonne

Il semble que le dispositif “quartier vert” sur la Butte Montmartre soit maintenant proche de son entrée en vigueur. Le conseil de quartier a été informé en février d'un dernier état du projet qui aurait reçu l'accord officiel des pompiers. Il restait à obtenir l'aval de la préfecture de police à qui le projet devait être soumis fin février (accord qui ne semblait plus poser de problème dès lors que les pompiers étaient d'accord) et à le faire promulguer par le maire de Paris.

Ce que la mairie de Paris appelle “quartier vert”, c'est un dispositif qui, dans un périmètre précis, vise à réduire la circulation automobile et à empêcher la “circulation de transit”.

Dans un premier temps, on s'en sou-

vient, le conseil de quartier Montmartre avait approuvé à une courte majorité (une voix) un projet modifiant très profondément la circulation dans Montmartre. Il prévoyait notamment de couper la rue des Abbesses en son milieu et, par un système de sens uniques, d'obliger les voitures qui monteraient par la rue Lepic à redescendre par la rue Germain-Pilon.

Un sens unique

Devant l'opposition que ce projet suscitait parmi les commerçants et une partie des habitants, il a été abandonné. Un deuxième projet prévoyait, entre autres, la mise en sens unique de la rue des Abbesses dans le sens est-ouest. Il entraînait moins de bou-

leversements, mais les pompiers s'y opposaient, car avec les sens de circulation envisagés, il leur aurait fallu trop de temps pour gagner certains points du cœur de Montmartre.

Le nouveau dispositif proposé prévoit toujours un sens unique est-ouest dans la rue des Abbesses, avec au bout de celle-ci un dispositif obligeant les voitures à tourner à droite dans la rue Caulaincourt. Dans l'autre sens, ouest-est, les voitures (y compris les camions de pompiers) emprunteraient la rue Durantin jusqu'à la place des Abbesses et pourraient gagner aussi la rue des Abbesses par les rues Tholozé et Burq, mises en sens unique nord-sud. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. ■

Qu'est-ce qui a changé en dix ans dans le 18^e ? (4)

CIRCULATION : LE GRAND DÉBAT

Notre journal *Le 18^e du mois* a eu dix ans en novembre dernier. Nous avons commencé à cette occasion une série de dossiers sur les changements les plus notables au cours de ces dix années dans l'arrondissement.

Nous avons évoqué déjà les évolutions politiques, puis deux très gros dossiers d'urbanisme : la rénovation du secteur Château-Rouge et les projets sur les anciens terrains SNCF à La Chapelle.

Nous abordons ce mois-ci les questions de circulation et de voirie - sans nous étendre pour le moment sur les changements concernant les bus et les métros, qui seront traités plus en détail dans un autre numéro.

Le mois prochain : les écoles.

Réduire la place de la voiture : un enjeu vital

Le problème posé par la circulation automobile dépasse notre arrondissement : ce qui est en jeu, ce n'est même pas seulement la pollution dans Paris. C'est l'avenir de notre planète. La quasi-totalité des scientifiques sont d'accord pour prévoir un réchauffement climatique dans les cinquante ans à venir, avec des conséquences qui peuvent être catastrophiques, et pour dire qu'il est dû à l'accumulation autour de la planète des gaz à "effet de serre" - provenant pour plus de 40 % du développement de la circulation automobile.

Une voiture en ville émet en moyenne par kilomètre 310 grammes de CO₂, le principal gaz à effet de serre, et la plupart des voitures circulant dans Paris n'ont qu'un seul passager. En bus, si on calcule le nombre moyen de passagers par véhicule, on compte au maximum 80 grammes par personne transportée : quatre fois moins. En métro, c'est encore beaucoup moins.

Dans les années 70, sous le président Pompidou et le maire Jacques Chirac, la règle était le tout-voitures : il s'agissait alors de faciliter au maximum la circulation des automobiles en ville et hors de la ville. Cette politique n'est plus défendue aujourd'hui par aucune autorité, mais elle a laissé des traces : augmentation des maladies liées à la mauvaise qualité de l'air, comme l'asthme chez les enfants, dégradation du patrimoine architectural, nuisances sonores...

Il est urgent d'agir pour réduire la place de la voiture.

La capitale parisienne est loin d'être en avance dans la réalisation de cet objectif. Partout en Europe, notamment en Angleterre et en Europe du Nord, les rues

des grandes villes sont beaucoup moins encombrées de voitures qu'à Paris. Mais cela ne s'est pas fait en un jour : il a fallu des politiques contraignantes (parkings hors de prix, vitesses très réduites, création de péages comme à Londres...).

À Paris, un tournant a été pris, d'abord timidement sous la municipalité Tiberi (dans le 18^e, mise en place de "quartiers tranquilles", quelques pistes cyclables - encore très peu nombreuses), beaucoup plus énergiquement depuis 2001. Constatant qu'une politique d'incitations a peu d'effets sur les comportements des automobilistes, la municipalité Delanoë (fidèle au programme sur lequel elle a été élue) a décidé de mettre en place des mesures contraignantes : modifications fondamentales de la voirie favorisant les bus, création de zones à circulation réduite. Ces mesures rendent la circulation beaucoup plus difficile aux automobilistes - qu'il s'agit en fait, même si la municipalité ne le dit pas aussi brutalement, d'écœurer, afin qu'ils finissent par trouver plus avantageux de laisser leur voiture au garage.

Bien entendu, si l'objectif est difficilement contestable, les moyens mis en œuvre sont à débattre.

Dans le 18^e, la municipalité d'arrondissement a créé en octobre un comité consultatif pour un nouveau plan de déplacements et lancé une enquête auprès des habitants. Elle a obtenu 401 réponses, ce qui était peu. Le 18^e du mois en a rendu compte (novembre 1996 et janvier 1998). Mais au fil du temps, les débats sont devenus de plus en plus vifs au fur et à mesure que les mesures se précisaient.



Photo prise rue des Poissonniers.

Des quartiers tranquilles aux quartiers verts

Un **quartier tranquille**, dispositif créé par la municipalité Tiberi, c'est un secteur dans lequel la place de la voiture est limitée grâce à des aménagements de voirie visant à ralentir la circulation, à la limitation des places de stationnement, à l'établissement d'un plan de circulation (sens uniques) qui dissuade la circulation de transit. En option : l'installation de quelques bacs à fleurs.

Avec l'arrivée de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, le concept s'est transformé en **quartier vert**, sorte de super-quartier tranquille avec des principes de circulation plus sévères, des règles de stationnement plus strictes et une "végétalisation" un tantinet plus importante.

Montmartre : après négociations

En 1996, le conseil d'arrondissement avait proposé sept *quartiers tranquilles* : Goutte-d'Or, Chapelle-Évangile, Montmartre, Cavallotti, Amiraux-Simplon, Poteau, et enfin Binet-Porte Montmartre. Aujourd'hui deux quartiers sont classés "tranquilles" : Amiraux-Simplon et le secteur autour de la rue du Poteau. Deux autres, classés "quartiers verts", Montmartre et Cavallotti, sont en cours de réalisation, le secteur Montmartre faisant encore l'objet d'après négociations et de réticences de certains habitants et commerçants (voir l'article page 10).

Simplon : un test révélateur

Classé en 1998 "quartier tranquille", le secteur Amiraux-Simplon est le premier du genre dans notre arrondissement. Droit d'aînesse voulant, les conditions de son instauration sont révélatrices des

difficultés rencontrées lorsqu'on veut rendre l'espace public aux piétons.

Des aménagements de voirie ont eu lieu. Les carrefours ont été rétrécis par des pincements et surélevés, mais pas assez au début pour qu'ils constituent de véritables ralentisseurs. Des trottoirs ont été élargis, des places de stationnement pour les voitures supprimées, des places pour les motos aménagées. Une vingtaine de jardinières ont été posées. La limitation de vitesse à 30 km/h a été instaurée. Coût des travaux 2 millions de francs, et premiers résultats très mitigés : les aménagements n'ont eu au début qu'un impact très partiel sur la vitesse des voitures empruntant les rues du quartier.

Il a fallu attendre la mise en place d'un plan de circulation fin mai 2001 (soit presque trois ans plus tard), pour que la circulation de transit choisisse d'autres itinéraires pour rejoindre la Porte de Clignancourt. Face au mécontentement d'habitants et de commerçants, ce plan de circulation a connu quelques réajustements dans le temps.

Actuellement, les rues situées au cœur du quartier sont agréables à arpenter. Mais les habitants des rues périphériques et notamment ceux de la rue des Poissonniers ont subi de plein fouet les nuisances dues au trop plein d'automobiles.

Poteau : une inversion à venir

Dans le "quartier tranquille" Poteau, plusieurs aménagements de carrefours ont été réalisés de façon satisfaisante, notamment le carrefour Ordener-Poteau-Ste Isaure. Mais l'inversion de sens unique au milieu de la rue du Poteau, pré-

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

vue à l'origine afin d'empêcher la circulation de transit, n'a pas été réalisée. Il faut par ailleurs noter que la diminution de la circulation à l'intérieur du quartier est compensée par un accroissement rue Ordener.

La Goutte d'Or aussi

La Goutte d'Or n'a jamais été proclamée officiellement "quartier tranquille", mais des aménagements de voirie (notamment élargissement des trottoirs rue de la Goutte d'Or, rue des Poissonniers, rue Labat...) et des modifications de sens (rue des Poissonniers, rue Doudeauville...) avaient pour but là aussi de ralentir les voitures, d'empêcher les stationnements abusifs, de décourager la circulation de transit et l'entrée de véhicules étrangers au quartier. Cet objectif n'a pas vraiment été atteint, principalement à cause de l'accroissement du nombre de voitures attirées par les commerces "exotiques" à Château-Rouge. Si bien que les aménagements ont surtout provoqué, pour le moment, une augmentation des embouteillages dans le quartier et rue Ordener.

La bataille des autocars de touristes

Avril 1996 : les adhérents de l'ADDM (*Association de défense de Montmartre*) manifestent en bloquant le passage des autocars de touristes qui, par la rue Lamarck, veulent gagner le sommet de la Butte. Les habitants de Montmartre en ont assez de voir ces mastodontes, par dizaines, monter et stationner dans les rues étroites de la Butte.

Cela fait près de quinze ans que la bataille est engagée. En 1985, l'ADDM a obtenu que l'accès à la Butte soit interdit aux cars entre 21 h et 10 h du matin, puis en 1993 les week-ends et jours fériés du 15 mars au 31 octobre. Le conseil d'arrondissement (où la majorité à l'époque est de droite) soutient la revendication d'interdiction totale. Mais le préfet de police mettra encore un an avant d'entendre raison.

En septembre 1997 enfin, un arrêté préfectoral interdit totalement la circulation des cars sur la Butte à partir de novembre.

Mais c'était fatal : sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy où déjà les cars étaient plus nombreux que les places de stationnement, cela devient l'enfer. De véritables murs d'autocars bordent la chaussée. Les chauffeurs laissent tourner le moteur à l'arrêt pendant des heures pour alimenter la climatisation.

Le *Collectif des riverains*, qui se crée alors, prend le relais : manifestations, blocages de cars, fêtes revendicatives sur le terre-plein, affichage de slogans sur les immeubles, démarches. Il faut de l'acharnement, mais là aussi on obtient gain de cause : à partir du 1^{er} août 2000, les cars n'ont plus le droit de stationner sur les boulevards, ils peuvent seulement déposer leurs passagers dans une zone précise (devant le lycée Jacques-Decour) et les



À l'initiative du Collectif des riverains, de nombreux habitants ont collé sur leur balcon ou sous leur fenêtre l'affiche "Non aux autocars".

reprendre à l'heure convenue. Des parkings sont à leur disposition plus loin, notamment au Pont Cardinet. Il faut des mois pour que la police se décide à faire appliquer cet arrêté, mais finalement elle s'y résigne.

Des commerçants poussent les hauts cris : cela va diminuer le nombre de touristes à Montmartre, disent-ils. Les statistiques les démentent : en 2001, en 2002, les touristes sont toujours aussi nombreux. Ils empruntent le funiculaire ou le petit train.

Rebondissement en 2004 : dans le cadre du réaménagement du boulevard de Clichy, une voie protégée a été créée pour les autobus de la RATP. Et comme ceux-ci ne circulent plus à partir d'une certaine heure, les autocars de tourisme, spécialement ceux qui amènent des clients au Moulin-Rouge, imaginent qu'ils peuvent utiliser le couloir de bus comme aire de stationnement ! À nouveau, il faut des protestations, manifestation, démarches pour qu'enfin la police fasse respecter les règlements...

La bataille des autocars, on n'en a jamais fini...

Une transformation radicale sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart : une seule voie dans chaque sens pour les véhicules privés

C'est une transformation radicale qui est mise en œuvre dans le réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart, commencé en 2003 : les bus RATP disposent désormais de couloirs en site propre, situés côté terre-plein. Du coup, les voitures particulières, y compris autocars de touristes et camions de livraison, ne disposent plus que d'une file pour rouler.

L'aménagement comporte aussi une réfection complète du terre-plein central qui auparavant, tout le monde le reconnaît, était très dégradé et laid, et qui est maintenant un vrai lieu de promenade et de flânerie. Une piste cyclable a été ménagée sur chaque côté de ce terre-plein, séparée de l'espace piétons par des haies.

L'aménagement est terminé sur le boulevard de Clichy entre la rue Caulaincourt et Pigalle, les travaux sont en cours sur le boulevard de Rochechouart.

Pour les personnes qui empruntent le bus, c'est un vrai bonheur : le 30, le 54 qui autrefois peinaient à progresser, restent parfois bloqués

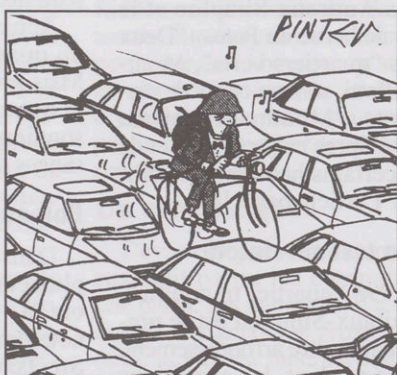
dans les embouteillages, roulent maintenant sans accroc, sans à-coups. Mais pour les voitures particulières, dans un premier temps cela aggrave les embouteillages, avec d'inévitables concerts d'avertisseurs sonores...

La mairie escompte qu'au bout de quelques mois le nombre des voitures diminuera. C'est ce qui s'est passé dans certaines voies du centre de Paris où des aménagements semblables avaient été mis en place un peu plus tôt.

Reste un problème à régler, pas simple : l'aménagement de la circulation sur la place de Clichy

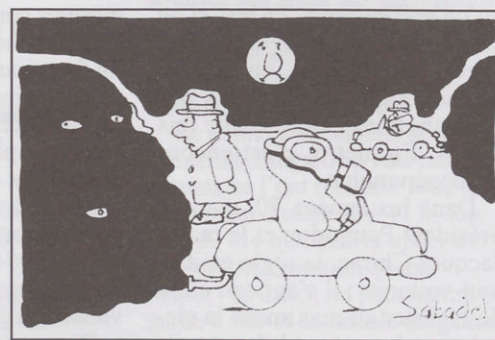
et la portion du boulevard qui va de cette place à la rue Caulaincourt. Il y a toujours eu des embouteillages dans cette portion de boulevard, mais actuellement ils sont plutôt aggravés.

Un dispositif du même type, avec une seule voie de circulation dans chaque sens pour les voitures, est décidé pour le boulevard Barbès, dans le prolongement de celui qui est en cours de réalisation sur le boulevard Magenta. Les travaux boulevard Barbès devraient commencer vers la fin de 2005.



Dessin paru dans le 18^e du mois en novembre 1996.

Le dispositif "Montmartre respire" : des dimanches avec presque pas de voitures



Dans plusieurs quartiers parisiens, la municipalité de la capitale a lancé un dispositif appelé *Paris respire*, qui consiste, le dimanche, à interdire totalement l'entrée dans un périmètre donné à toutes les voitures autres que celles des riverains, ou les taxis, ou les véhicules des services d'urgence.

Les élus Verts du 18^e ont obtenu que ce dispositif soit, à partir de juillet 2004, appliqué à Montmartre, sur une surface qui ne couvre pas la totalité de la Butte, mais qui est plus étendue cependant que les autres quartiers parisiens inclus dans ce dispositif.

Avant que cette décision soit prise officiel-

(Suite page 13)

(Suite de la page 12)

lement, les Verts avaient d'ailleurs anticipé quatre fois (dans l'illégalité) en se postant eux-mêmes, certains dimanches, sur les rues pénétrant dans Montmartre et en empêchant les voitures de passer.

L'opération officielle *Montmartre respire*, décidée à l'origine pour trois mois à titre expérimental, a dû être jugée concluante puisqu'elle a été prolongée, maintenant sans limitation de durée. Tous les dimanches donc, de 11 h à 18 h, les rues permettant de pénétrer dans le périmètre sont fermées, cinq passages seulement restant ouverts, mais contrôlés : des agents de police demandent leurs papiers aux automobilistes qui se présentent pour passer et ils refoulent ceux qui n'habitent pas sur la Butte.

Ça pédale lentement pour le vélo

Depuis plusieurs années, les adeptes de la "petite reine" dans le 18^e réclament un véritable réseau de pistes cyclables pour leur arrondissement. Réduire la place de la voiture en ville passe par les "circulations douces" et le vélo en fait partie. Or, dans notre arrondissement, les cyclistes ne semblent pas les bienvenus.

À part les boulevards de la Chapelle, de Rochechouart et de Clichy (et le boulevard Ney avec les couloirs de bus), aucun des axes principaux du 18^e n'est équipé de pistes cyclables en site propre. On attend toujours que les axes rue de la Chapelle - Marx-Dormoy et Barbès-Ornano soient équipés. De même, de nombreux carrefours attendent d'être sécurisés pour les piétons comme pour les cyclistes.

Enfin, nos quartiers sont également en manque d'équipements pour garer nos vélos et éviter de se les faire voler, même si quelques espaces adaptés à cet effet ont été inaugurés tout récemment ici ou là.

Le tramway, c'est pour quand ?

Dans les années 1930, le conseil municipal de Paris décide la suppression du tramway : on arrache les rails, on brûle les machines et, le 15 mai 1937, le dernier tramway effectue son ultime voyage dans la capitale. La disparition du "tram" est alors présentée comme une conquête du progrès. Soixante-dix ans après, nos édiles pensent le contraire, notamment depuis le succès du tramway en Seine-Saint-Denis.

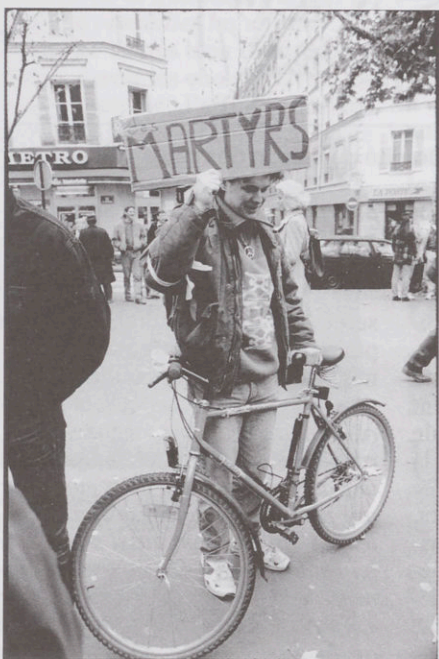
Le principe d'un tramway autour de Paris a été mis à l'ordre du jour sous la municipalité Tiberi - même si par la suite certains élus de la droite l'ont combattu, dans le but, semble-t-il, de faire de l'opposition pour l'opposition. La municipalité Delanoë l'a décidé formellement, et les travaux ont commencé sur les Maréchaux Sud entre Pont Garigliano et Porte d'Ivry, avec une mise en service prévue courant 2006. Des études sont engagées pour une extension à l'est jusqu'à la porte de Charenton. Et après ?

Pour l'instant, même si le projet de *renouvellement urbain Paris nord-est* prend en compte le tramway, sa mise en place sur les Maréchaux Nord ne semble pas pour demain. Si Paris obtient les JO, le tronçon jusqu'à la porte de la Chapelle

Beaucoup d'habitants et de visiteurs sont heureux de pouvoir se promener tranquillement, car durant ces heures-là les voitures sont rares. Mais d'autres ne décolèrent pas et citent des cas où des taxis ont été refoulés, où des personnes handicapées n'ont pas pu accéder à Montmartre, où des gens apportant des paquets-cadeaux à Noël ont dû les laisser dans leur voiture interdite d'entrée...

L'obligation de montrer ses papiers est aussi très mal ressentie par certains. Pour y remédier, la municipalité étudierait la possibilité de distribuer un macaron aux résidents, mais c'est assez compliqué.

Dans un autre quartier du 18^e, la même mesure est appliquée le dimanche, mais sur un périmètre beaucoup plus restreint : autour du marché du Poteau.



Thierry Nectoux (www.chamrenoir.com)

Questions à...

Nous avons demandé leur avis sur la politique suivie par la mairie en matière de circulation à deux habitants du 18^e ayant eu des responsabilités associatives et qui nous ont paru représentatifs de points de vue différents.

...Michel Langlois

Michel Langlois, ancien président de l'*Association des commerçants Lepic-Abbesses*, a des raisons de bien connaître les questions de circulation : il a été, avant 1995, adjoint chargé de la voirie dans la municipalité dirigée par Roger Chinaud.

«Il y a une réduction de la circulation automobile à Paris, nous affirme-t-on. Je ne suis pas opposé à cet objectif. Mais dans trop de cas on a confondu vitesse et précipitation, on a mis la charrue avant les bœufs. On prend des décisions visant à rendre la vie plus difficile aux automobilistes, mais sans avoir auparavant amélioré réellement les transports en commun.

Surtout, il y a un gros problème de stationnement. Réduire les places de parking, empêcher le stationnement, même payant, dans les rues, cela incitera-t-il les automobilistes à circuler moins ? J'en doute. Et cela favorise les gens riches, qui peuvent payer des parkings chers.

J'aimerais aussi qu'on ne traite pas par-dessous la jambe la question des livraisons. D'accord pour condamner le stationnement des livreurs en double file ou dans les couloirs de bus. Mais, problème : les aires réservées pour les livraisons sont presque toujours occupées par des voitures particulières qui n'ont pas trouvé d'autre place. Là, c'est en partie un problème de police. Mais à force de supprimer des places, on encourage le stationnement anarchique.

Les boulevards : il fallait réaménager le terre-plein, tout le monde est d'accord là-dessus, même si on peut critiquer tel ou tel détail. Mais les décisions concernant la circulation n'ont pas été suffisamment réfléchies. Résultat : des embouteillages permanents. On voit aujourd'hui des riverains qui avaient demandé ce projet revenir en arrière, parce qu'ils ne supportent plus d'entendre des klaxons du matin au soir.

Quant à l'opération "Paris respire", cela tient du gadget, sans compter l'humiliation imposée aux habitants de Montmartre, obligés de présenter leur carte d'identité quand ils veulent rentrer chez eux...»

... et Stéphane Aslanian

Stéphane Aslanian, ancien vice-président de l'*Association de défense de Montmartre et du 18^e* (ADDM 18), se proclame fervent partisan de la politique suivie pour réduire la circulation.

«Impopulaire, la politique de la municipalité parisienne en matière de circulation ? Le questionnaire lancé pour le *plan local d'urbanisme* a montré que 82,3 % des Parisiens l'approuvent (88,1 % dans le 18^e). Parmi ceux qui disent que c'est pour eux une gêne, beaucoup s'apercevront qu'il suffit de s'y habituer. Paris est d'ailleurs plutôt en retard en la matière par rapport à la plupart des grandes villes européennes.

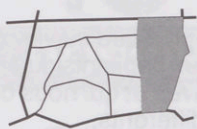
La croissance abusive de la place de l'automobile dans la ville a eu des conséquences néfastes sur nombre d'aspects de notre vie, et sur la convivialité dans les quartiers : pollution, difficulté de circuler à pied ou en vélo, fragmentation de la vie locale, centres commerciaux géants avec leurs immenses parkings au détriment du petit commerce, etc.

La priorité maintenant, c'est l'amélioration des transports en commun. Et dans cette optique, il est indispensable de revoir radicalement le partage de l'espace entre les bus et les voitures particulières.

Quant au stationnement, c'est un raisonnement faux de croire que si on le facilite, cela incitera les gens à laisser leur voiture. Ce sera le contraire. C'est comme au bureau : plus on a de place, plus on s'étale. Ou alors, il faudrait réserver le stationnement dans telle ou telle rue, tel ou tel parking, aux seuls résidents, mais est-ce possible juridiquement et pratiquement ?

Malheureusement, la réglementation en matière de stationnement n'est pas respectée. La préfecture de police effectue un peu plus qu'avant des enlèvements de voitures en stationnement gênant, mais encore bien peu...»

Dossier réalisé par Marc Endeweld, Nadia Djabali, Noël Monier



Une "régie de quartier" s'installe à La Chapelle

Il y a déjà 140 régies de quartier en France. Double objectif : aider la création d'emplois, renforcer des liens entre les habitants.

Une "régie de quartier" s'installe à La Chapelle. En préparation depuis 2003, elle devrait commencer à être opérationnelle au cours de la mi 2005.

Régie de quartier ? C'est une structure associative regroupant les acteurs d'un territoire (collectivité locale, acteurs sociaux, bailleurs, habitants et leurs associations) destinée à améliorer la situation de l'emploi et aider à l'insertion des oubliés et démunis et aussi à renforcer les liens sociaux dans un quartier.

«Une régie, il ne faut pas prendre le terme au sens purement gestionnaire d'une entreprise comme la Régie des tabacs, la Régie Renault ou la Régie autonome des transports parisiens (RATP) mais plutôt dans celui utilisé au théâtre : une orchestration, une mise en musique», déclare le "régisseur" de la Chapelle, Thierry de Lavau, chargé de mission pour sa mise en place et probablement futur directeur de la régie.

Des régies de quartier, il y en a 140 en France, depuis la première montée en 1983 à Roubaix. Elles sont toutes dans des quartiers relevant de la "politique de la Ville", dont deux déjà à Paris, dans le 19e et le 20e. Celle de La Chapelle sera la première dans notre arrondissement. Autonomes, elles sont toutefois constituées en réseau, dans un Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ), et signataires, pour être labellisées, d'une charte et d'un manifeste affirmant des valeurs et une éthique communes.

Répondre à un besoin

Pour constituer une régie, il faut répondre à un besoin avéré. C'est le cas à La Chapelle (34 627 habitants) qui connaît un taux de chômage record (19 % de la population contre une moyenne de 12 % à Paris et 17 % seulement dans les autres quartiers parisiens en politique de la Ville) et un taux de r'mistes non moins record (6,54 %, contre 6,14 % pour l'ensemble du 18e, 5,79 % pour les autres quartiers en politique de la ville et... 3,36 % en moyenne à Paris).

Ainsi, à La Chapelle, en liaison avec le conseil de quartier, les élus et les habitants, l'équipe de développement local a fait une étude d'opportunité, finalisée en 2003. La réponse a été oui.

Un groupe de pilotage s'est alors constitué : deux élus, l'une chargée de la politique de la ville dans le 18e, Frédéric Pigeon, et l'autre, président du conseil de quartier Chapelle-Nord, Pascal Julien, deux représentants des bailleurs, l'Opac et la



Dessin publié dans la revue du Comité de liaison des régies de quartier

Sablère (l'office HLM de la SNCF), trois habitants, trois associations de quartier, l'équipe de développement local... En février 2004, le groupe s'est constitué en "association de préfiguration" de la régie.

En septembre 2004, on a recruté Thierry de Lavau, qui a été pendant six ans le directeur d'une régie de quartier à Pantin. En janvier 2005, la régie a été officiellement installée avec un président, Henri Duclut, cheminot, militant associatif, qui était dès l'origine dans le groupe de pilotage. Démarrage concret prévu pour le deuxième trimestre, «horizon raisonnable, et contrainte raisonnable aussi, pour aller vite», déclare Thierry de Lavau.

Le territoire de la régie couvre toute La Chapelle, depuis les Portes de la Chapelle et d'Aubervilliers au nord (englobant les cités Charles-Hermite et Abeille), jusqu'au boulevard de la Chapelle au sud, bordé à l'ouest par les voies de chemin de fer, à l'est par la rue d'Aubervilliers.

Quinze emplois fin 2005

Pour démarrer, la régie, qui va fonctionner comme une entreprise d'insertion et qui espère générer, fin 2005, au moins l'équivalent de quinze emplois à temps plein, proposera des services rémunérés à la commande publique (Ville de Paris, municipalité du 18e, Opac, Sagi, SNCF...) ou privée (co-propriétés, commerçants, particuliers même).

«Nous allons proposer des activités basiques d'entretien et de nettoyage et, pour cela, recruter dans le quartier des gens sinistrés de l'emploi, chômeurs de longue durée, rmistes, jeunes sans qualification. Au départ, ce ne peuvent être que des travaux simples mais nous allons recruter, comme dans les autres régies, des encadrants techniques, professionnels capables à la fois de motiver les gens et de leur apporter des rudiments en

peinture, plomberie, petites installations électriques...», explique le chargé de mission.

D'autre part, concernant l'établissement d'un lien social, la régie a plusieurs projets et notamment la mise en place d'une "outillothèque". «Les habitants qui ont besoin de faire de petits travaux chez eux pourront venir y emprunter (moyennant une adhésion à un ou deux euros par an) perceuses, ponceuses ou décolleuses. Ils pourront aussi s'initier à leur maniement. On pourra également proposer des interventions, par exemple aux petites grand-mères qu'on voit mal grimées sur des escabeaux pour percer des trous dans les murs. On espère susciter une aide mutuelle des gens, on pense que les inciter à réhabiliter et embellir ensemble leurs logements aura un impact positif sur la vie du quartier», souligne-t-il.

Une autre idée, suggérée déjà par les habitants, consisterait à améliorer l'environnement dans la petite rue du Pré (au nord, près du métro Porte-de-la-Chapelle) où les résidents d'un petit immeuble au pied de la grande tour ont la vue encombrée d'encombrants jetés dans la rue mais dans un espace privatif et donc jamais enlevés par les services municipaux.

Impliquer les habitants

«Impliquer les habitants est essentiel. Une régie ne doit pas être placée. Elle doit être de son quartier, y ressembler», conclut Thierry de Lavau. Il se montre optimiste mais... il avance un problème de taille : la régie cherche un local. «Il n'y en a pas, ou alors ils ne sont pas adaptés ou alors, et surtout, ils sont inabornables, par exemple, 2.500 euros pour 50 m² rue de la Chapelle», dit-il lançant un appel à ceux et celles qui connaîtraient l'oiseau rare.

Marie-Pierre Larrivé.

Cité Charles-Hermite : réouverture des locaux de la rue Charles-Lauth pour des activités d'aide aux jeunes mères et aux écoliers

Comment remplir une feuille de sécurité sociale ? Comment comprendre un relevé de compte ou encore remplir correctement un chèque ? Autant de démarches administratives, parfois complexes pour des jeunes mères issues de l'immigration ou tout simplement de milieu populaire, que l'Association Ney Village se propose de leur expliquer.

Composée d'une vingtaine de bénévoles, l'association doit ouvrir très prochainement ses locaux en plein cœur de la cité Charles-Hermite, au 11 rue Charles Lauth. Autrefois ces locaux ont été utilisés par l'École normale sociale qui y exerçait le rôle d'équipe de développement local, avec une activité de centre social. Ils vont revivre.

Objectif de Ney-Village : «encadrer et accompagner». Parmi les activités proposées : l'éducation des mamans, l'aide aux devoirs, l'organisation de sorties extra-scolaires. Les enfants scolarisés, du CP au CM2, pourront ainsi bénéficier d'un soutien scolaire axé en priorité sur la lecture, l'orthographe, la grammaire et l'écriture. À long terme, la fondatrice et présidente de l'association, Mme Aïssa M'Ballo, souhaite mettre en place des cours d'alphabetisation et de français pour les adultes et encadrer les jeunes du quartier pendant les vacances.

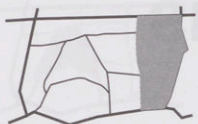
Daniel Keller passe la main aux Jardins d'Éole

Après sept ans de responsabilités comme président de l'association Les Jardins d'Éole, sept années durant lesquels il avait acquis une compétence reconnue de tous et déployé une énorme activité, Daniel Keller a souhaité prendre un peu de recul et passer la main. La nouvelle présidente de l'association est Marie Bouvaist. Daniel Keller reste membre du conseil d'administration.

L'association était née autour de la volonté des riverains de voir un grand jardin sur la cour du Maroc. Les travaux de ce jardin (plus de 4 hectares) ont commencé et dureront dix-huit à vingt mois. Mais l'association se préoccupe également des autres problèmes du quartier : la requalification de la rue d'Aubervilliers, les locos diesel, les questions posées par la toxicomanie (l'association vient d'adhérer à la Coordination toxicomanies 18), l'avenir de l'ancien bâtiment des Pompes funèbres, 104 rue d'Aubervilliers, qui doit devenir un grand centre dédié aux activités artistiques...

□ 44 rue d'Aubervilliers. Téléphone : 01 46 07 17 79.

Chapelle



Les apprentis de la rue des Fillettes vont tout savoir sur les fromages, les fruits et légumes et l'épicerie fine...

Le Centre d'apprentissage des métiers du commerce de l'alimentation est destiné à accueillir trois cents apprentis.

Actuellement 170 élèves, dont les deux tiers en première année, fréquentent le tout nouveau centre d'apprentissage situé à La Chapelle, dont l'inauguration officielle a eu lieu le 7 février. Ils seront 250 en 2005-2006 et 300 l'année suivante. Le CIFCA (Centre interprofessionnel de formation des commerces de l'alimentation) a ouvert ses portes en janvier, 14 rue des Fillettes, dans un ancien entrepôt de l'entreprise Boussac (une des plus grandes entreprises de l'industrie de l'habillement en France, aujourd'hui disparue).

Clarté et propreté

Le bâtiment, inoccupé depuis près de trente ans, était en mauvais état. Les travaux d'aménagement ont duré trois mois de plus que prévu, ce qui explique l'ouverture en janvier seulement. C'est maintenant un beau bâtiment, où règnent la clarté et une propreté impeccable, avec comme seul inconvénient des circulations un peu compliquées. Des ateliers bien équipés y ont été installés, ainsi que des locaux-témoins de boutiques.

«C'est en région parisienne le seul établissement de formation préparant aux métiers du commerce en tenant compte des spécificités du secteur de l'alimentation», précise Jean-Luc Dejeans, le directeur.

On y formera des vendeurs-conseil principalement dans trois filières : fruitier-détaillant (ce qui comporte aussi légumes et primeurs), crémier-fromager, épicier (y compris spécialiste bio et caviste). La formation ne porte pas sur les métiers de commerçant-artisan tels que boulanger ou bou-

cher, mais sur les métiers de la vente, avec l'idée d'y introduire une vraie compétence.

Affiner les fromages

En effet, explique Claude Bellot, président du CIFCA, «dans nos métiers, soumis à la forte concurrence des grandes surfaces, l'évolution passe par la spécialisation, la recherche de la qualité et surtout la capacité à conseiller les clients». Ce qui suppose de très bien connaître les produits, savoir les choisir, savoir les préparer (exemple : l'affinage des fromages), les présenter (mise en place

d'une vitrine, des étalages et rayonnages, etc.) et les servir (découpe, emballage...), savoir gérer les flux de marchandises, les coûts, les stocks.

Les formations conduiront aux CAP d'employé de vente spécialisé et d'employé du commerce multi-spécialités, et aussi au BEP de vente et au bac professionnel commerce.

La région Île-de-France a fortement contribué, financièrement, à la création de ce centre, poursuivant ainsi le choix qu'elle a fait de développer l'apprentissage, en faveur duquel elle a doublé son budget en quelques années : trois apprentis sur quatre, y affirme-t-on, trouvent du travail dans les trois mois suivant l'obtention de leur diplômes.



Le bâtiment : un ancien entrepôt entièrement réaménagé.

Photos D.R.



Un groupe d'élèves lors de l'inauguration du centre.

Les locos diesel moins nombreuses à La Chapelle

Les problèmes de pollution engendrés par les locomotives diesel évoluant sur le site du "dépôt de la Villette", sur les voies ferrées entre le quartier de La Chapelle et la rue d'Auber-villiers, sont progressivement en diminution.

Cette pollution, on le sait, était engendrée d'une part et surtout par les grosses locomotives 72000 de la ligne Paris-Bâle, dont les opérations de station-service et de préchauffage étaient les principales sources de pollution pour le quartier. À la suite de l'action menée par les associations de riverains, elles effectuent maintenant ces opérations ailleurs, en banlieue, sur le "site de l'Ourcq" éloigné de toute zone habitée.

Et elles ont été toutes remotorisées, dégageant beaucoup moins de pollution qu'autrefois. La solution définitive reste, évidemment, l'électrification complète de la ligne Paris-Bâle. Les procédures financières devant le permettre sont engagées. La SNCF devait tenir une réunion d'information à ce sujet le 24 février avec les représentants des associations du quartier.

Les petites motrices

Autre source de pollution (bien moindre) : les petites motrices diesel utilisées pour les manœuvres autour des ateliers de réparation situés sur le dépôt. La SNCF vient d'informer les riverains qu'elles sont de moins en moins nombreuses à y circuler : sur le site, il n'y a plus que 26 locos de type 63000 au lieu de 53 auparavant. Par ailleurs 21 locotracteurs de type Y 8000, sur 40 en tout, ont été remotorisés.

Un architecte désigné pour le terrain Pajol

Un cabinet d'architecture vient d'être désigné pour piloter la réhabilitation du terrain Pajol, l'ancienne ZAC, les trois hectares que la Ville vient de racheter à la SNCF. C'est l'agence Galiano-Simon.

Les travaux doivent commencer fin 2005 ou début 2006. Il s'agit de rénover la Halle Pajol, dont on garde dix travées sur quatorze et qui abritera notamment une auberge de jeunesse, un gymnase et des équipements collectifs. Il s'agit également de réhabiliter un bâtiment en pierre, ancien service de messageries et de douanes qui doit accueillir un IUT et un collège, et enfin de construire de nouveaux bâtiments dont un petit immeuble d'activité.

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

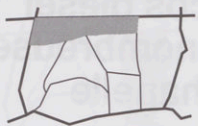
Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.





Calendrier printanier sur les quais des jardins du Ruisseau

Déjà 120 adhérents à l'association des Amis des jardins du Ruisseau, des particuliers aussi bien que des écoles et centres aérés, utilisateurs de ces jardins le long de la Petite Ceinture.

Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Les jardins du Ruisseau, près de la Porte de Clignancourt, font désormais partie du paysage urbain. Ce qui n'était qu'une friche et même une poubelle à ciel ouvert est devenu un territoire des "doigts verts" de l'arrondissement. Ces jardins partagés ont éclos en juin dernier. Et l'année a été féconde.

Le nombre des adhérents de l'association a plus que doublé, passant de 40 à 120 adhérents. Et les projets pédagogiques ont touché neuf classes des écoles avoisinantes, autant dire près de 180 enfants : deux classes de l'école élémentaire Rouanet, deux de Labori, de Sainte-Isaure et de Sainte-Marie. Les enfants de la maternelle des Cloys ont été de la partie, encadrés par les animateurs de la Direction des affaires scolaires.

Les gamins du centre Binet ont eux aussi joué aux apprentis jardiniers tout l'été. Près de six cents enfants des centres de loisirs dans la même période sont descendus au jardin. La fièvre jardinière gagne même les tout



Les jardins sont aménagés sur les quais de l'ancienne gare Ornano, protégés par un grillage.

petits : "la Chouine", crèche parentale de la rue Hermel, vient de rejoindre l'association.

Semis et repotage

Pour les amis des jardins du Ruisseau c'est (déjà) le printemps. Il faut retrousser les manches, prendre pioches et binettes pour redonner vie aux vingt-cinq parcelles qui longent la Petite Ceinture à la hauteur de l'ancienne gare Ornano.

Les 24 et 25 mars on y attend l'arrivée d'un mobilier de jardin financé par la Caisse des dépôts et

la Ville de Paris : deux grandes tables qui permettront entre autres de pratiquer semis et repotage, un banc posé sur une estrade où les enfants pourront se réunir.

Les jardiniers sont des gens précis et la saison n'attend pas. Après la trêve hivernale, il faut nettoyer les parcelles et entamer le défrichage des talus. Ce sera fait le dimanche 13 mars. Histoire de préparer le terrain pour le samedi 2 avril, journée consacrée aux plantations. Pour le 13 mars on attend des costauds pour manier la pioche et créer des ter-

rases sur les talus qui seront plantées le 2 avril.

Bien entendu, pas question d'arracher giroflées et roses trémières qui ont déjà occupé le territoire. Les jeunes plants seront replantés le long du mur qui borde le quai.

Fiesta et pique-nique

Pas de jardin sans fiesta à l'appui. Portes ouvertes donc les 4 et 5 juin pour la Fête des jardins et comme l'an dernier,

pique-nique prévu et en fanfare. Au centre Binet on prépare les indispensables, des épouvantails qui seront mis en place fin juin. Le 12 du même mois, il y aura aussi la fête au mail Belliard avec au programme un vide-grenier. L'association l'Écuyer à la tulipe les aura devancées le 28 mai (vide-grenier et repas collectif prévu à la villa des Tulipes, c'est le nom de la rue). Pour en être, joindre Andrée Jousse au 06 82 28 00 27. En clair, aux jardins du Ruisseau, le printemps sera chaud !

Edith Canestrier

Nouvelle sectorisation scolaire : l'amertume des parents des écoles Binet

"**F**loués", "trahis", "soldés" : les parents d'élèves des écoles Binet A et B expriment leur amertume devant la décision de la mairie du 18^e de modifier, à compter de la rentrée 2005, la sectorisation scolaire (c'est-à-dire la répartition des enfants dans les écoles en fonction de leur domicile) dans le quartier de la Porte-Montmartre.

"*Tout espoir de mixité sociale a disparu. Toute possibilité de revaloriser l'image des écoles Binet aussi*", déclare Sylvie Mugnier, parent d'élève à Binet A au nom des deux écoles mitoyennes qui scolarisent des enfants vivant dans les HLM autour du boulevard Ney, enfants de familles pauvres pour l'essentiel dont une écrasante majorité d'origine étrangère.

Jusqu'à présent, et cela depuis la rénovation du quartier de la Moskova, il y a quelques années, les enfants d'âge primaire des nouveaux immeubles qui y ont été construits, étaient officiellement sectorisés sur les écoles Binet. A la prochaine ren-

trée, ils seront sectorisés sur les écoles Belliard et Rouanet. Parallèlement, des enfants qui habitaient la rive sud du boulevard Ney et qui étaient scolarisés à Rouanet vont se retrouver à Binet.

Il ne s'agit pas d'un simple jeu de "chaises musicales" ou même de rationalisation des secteurs scolaires. Ce changement prend des allures de décision "politique" : d'un côté les pauvres, de l'autre les moins pauvres et on ne mélange pas les catégories sociales.

Rupture de promesses...

Il s'agit aussi, estiment les parents de Binet, d'un "lâchage" et d'une "rupture de promesses" de la part de la mairie qui s'est "pliée aux exigences des parents de la Moskova".

Dès la livraison des nouveaux immeubles de la Moskova, de nombreux parents d'élèves avaient refusé la sectorisation à Binet, faisant valoir que l'école Belliard se trouvait pile en face de chez eux, avec juste un mail à traverser tandis que Binet

était loin et de l'autre côté du boulevard Ney, une artère à grande circulation dangereuse à traverser - ce qui est vrai. Ainsi, sur quelque 150 enfants qui auraient dû aller à Binet, un petit tiers seulement y a été scolarisé, les deux autres tiers ayant réussi à obtenir des dérogations pour Belliard ou Rouanet, à la rigueur, quand ils n'ont pas opté pour le privé.

Leurs arguments tiennent la route, les parents de Binet en conviennent, même s'ils laissent entendre qu'ils ne sont pas si innocents que cela et que la traversée du boulevard n'aurait pas posé de problèmes si Binet avait été une école d'excellence.

"*Nous n'en voulons pas aux parents de la Moskova. Nous ne leur reprochons même pas d'avoir fait du lobbying, d'avoir réclamé un changement de sectorisation, d'autant plus que nous savons que les promoteurs immobiliers leur avaient fait l'article sur cette école (Belliard) en bas de chez eux. En revanche nous en voulons énormément à la mairie qui nous a trom-*

pés", souligne Sylvie Mugnier.

"*Nous n'avions rien demandé au départ et c'est elle qui nous a fait miroiter cette possibilité de mixité sociale avec la venue des enfants de la Moskova, cette revalorisation de nos écoles. C'était un choix militant, nous avait-on dit. Et voilà qu'on piétine ce choix, qu'on fait l'inverse, qu'on se renie. La situation, déjà difficile à Binet, s'est dégradée ces dernières années. La crise, le chômage comptent mais l'image de repoussoir qu'on nous a infligée aussi. Maintenant, c'est officiel, on nous enferme dans une sorte de ghetto*", ajoute-t-elle.

Ironie des ironies : les petits enfants de la Moskova ne traverseront pas le boulevard Ney mais on vient en même temps de décider que ceux de la rive sud du boulevard n'iront plus à Rouanet mais à Binet. Ils devront donc traverser. Sont-ils plus prudents ? Plus habitués car moins favorisés socialement et donc moins protégés ? On n'ose pas le penser.

M.-P. L.



La vie de Château (club de rencontres)

Que se cache-t-il dans la tourelle du 103 rue Marcadet ? Dans le quartier, on chuchote. Récit pour éclaircir le mystère.

Bien sûr, il y a ceux qui savent. Le café d'en face, par exemple, est au courant. Et puis, il y a ceux qui s'en fichent ou qui s'interrogent : mais que se cache-t-il derrière le 103 rue Marcadet et cette formule lapidaire sur une plaque : "Le Château - Club Privé" ?

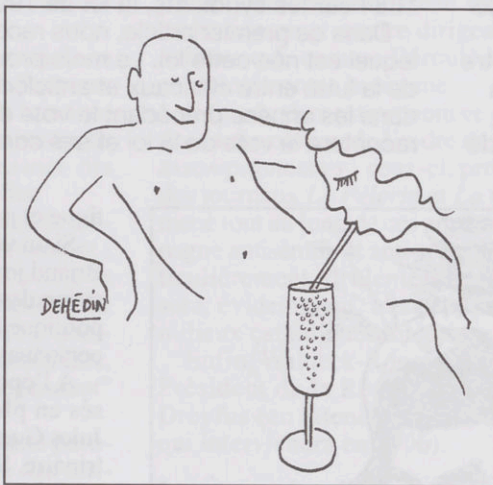
C'est à la nuit tombée que le mystère se dévoile : depuis maintenant sept ans, aux lieu et place où se trouvait au XVIII^e siècle la fabrique de porcelaine de Clignancourt, s'est ouvert un club échangiste. Mise à nu d'une institution du milieu libertin parisien.

Paris compterait une trentaine d'établissement de ce type. L'un des plus courus se trouve donc au coin de la rue Marcadet et de la rue du Mont-Cenis, juste derrière la mairie. Impossible de rater cette maison flanquée de sa tourelle du XVIII^e siècle (probablement un ancien pigeonier) et qui en a vu d'autres, des enseignes : laiterie et restaurants en tous genres.

«L'idée de départ était presque un fantasme de jeunesse, une idée pour rigoler», raconte Marjorie, 23 ans, co-gérante de l'établissement avec son mari, Raphaël Lloret.

C'est en effet ce dernier, ancien décorateur de cinéma, qui est à l'origine de ce club, déclaré en SARL sous le nom *United Partners of The Castle*. Dénomination passe partout, et suffisamment discrète sur les relevés bancaires des cartes de crédit des clients, soucieux d'une certaine confidentialité quant à leur fréquentation nocturne.

Locataire d'une partie des murs,



Raphaël Lloret s'est attelé à transformer l'espace avec du matériel récupéré ici et là sur les plateaux. Le résultat est confus, composé de longues banquettes en skaï et de salons plongés dans une pénombre étudiée. Quelques instruments adéquats, une croix de St-André et une salle de bain, rappellent aux étourdis la nature du lieu. Au premier coup d'oeil le *Château* a tout d'une discothèque sans prétention. «Nous avons l'autorisation de nuit officielle et la licence IV. Seuls nos tarifs diffèrent de ceux d'une boîte de nuit traditionnelle. La sélection se fait alors automatiquement», signale Marjorie.

Pantalon interdit pour elles

Effectivement, les prix d'entrée sont prohibitifs : 80 € pour un homme seul, 60 € pour un couple et toutes les consommations sont facturées 10 € le verre. Petite subtilité et confortable traitement de faveur pour les femmes seules : l'entrée est gratuite pour elles, considérées comme «les plus rares et les plus prisées». Seule condition, quasiment imparable : le pantalon leur est interdit.

«Les gens viennent ici pour s'amuser, se détendre. Ils jouent ensemble. Nous avons quelques habitués du 18^e mais aussi des célébrités, des jeunes couples, des personnes plus âgées. Mais généralement, ils sont d'un niveau social relativement élevé», poursuit Marjorie Lloret, qui avoue avoir été une ancienne cliente avant de

devenir la maîtresse de maison.

Aucune soirée ne se ressemble. Parfois, ils ne sont qu'une dizaine de personnes à se partager les trois niveaux, parfois le *Château* est pris d'assaut. Une centaine de personnes peuvent alors se retrouver et s'amuser, jusqu'à plus soif, jusqu'à l'aube.

Des femmes se déhanchent sur la piste de danse, sous les yeux ébahis d'hommes venus à deux, c'est plus rassurant. Des travestis boivent un verre au bar. Un couple, Sarah et Philippe, entre, décontracté. Les habitués ont droit à la bise des tauliers, les néophytes se jaugent, s'observent et grillent cigarettes sur cigarettes. L'ambiance est jouée, un peu lourde, la musique rythme les ardeurs, les femmes ont toujours le dernier mot. «Il peut ne rien se passer de toute la soirée. Personne n'oblige personne. Les affaires se font entre femmes. Les approches des hommes sont très mal vues», raconte Marjorie Lloret. Les nuits du *Château* sont rythmées en soirées spéciales et selon les envies de chacun.

Visites de "la mondaine"

Seule la brigade de répression du proxénétisme, communément appelée "la mondaine", est habilitée à intervenir dans les clubs libertins. Elle s'assure que les lieux n'abritent pas de prostituées, de meche avec les gérants. «Les types de la mondaine viennent sans prévenir, il n'y a jamais eu de problème», précise-t-on au *Château*. L'association *Couples contre le sida* (CCS) intervient également rue Marcadet. Reconnue dans le milieu du libertinage, CCS a été créée par des chercheurs et des couples échangistes pour informer la clientèle sur les risques du VIH. Marjorie Lloret précise néanmoins que les préservatifs sont gratuits et à volonté dans son établissement.

Ouvert six nuits sur sept, le *Château* reste une bonne affaire, malgré la multiplication des lieux dans la capitale. Le 18^e arrondissement compte d'autres adresses coquines. A terme, Marjorie et Raphaël Lloret envisagent de vendre. Avis aux amateurs.

Julien Boudisseau

Bibliothèque Clignancourt : un projet de réouverture partielle annulé

La bibliothèque Clignancourt (c'est le nom officiel de la bibliothèque de la rue Hermel) est fermée depuis le 1^{er} février, pour travaux, ainsi que nous l'avions annoncé. La première phase de l'opération, ce sera le déménagement, qui n'est pas une mince affaire. La fermeture durera jusqu'à la fin de l'année - et pas seulement jusqu'en novembre,

comme il avait été d'abord indiqué.

Il avait été envisagé d'utiliser comme annexe provisoire le local du 121 rue Caulaincourt. Cela avait été indiqué au conseil d'arrondissement (voir notre dernier numéro). Ça aurait permis de rouvrir dès avril la section jeunesse. Ce projet est malheureusement tombé à l'eau et la fermeture sera totale.

Ça roule pour les clubs de foot

Il semble quasi certain que les trois clubs du 18^e qui évoluent dans la 1^e division du district de Seine-Saint-Denis ont déjà atteint leur objectif : se maintenir à ce niveau de la compétition, année de transition. Ils sont tous trois inscrits dans le même groupe. À mi-championnat, sur les douze équipes du groupe, l'*E.S. Parisienne* est deuxième, l'*Olympic Montmartre* sixième, les *Enfants de la Goutte d'Or* septièmes. Toutes trois sont suffisamment éloignées de la zone de relégation pour qu'on ne nourrisse pas d'inquiétude.

Le 13 mars, il faut venir encourager nos basketteuses

En phase finale du championnat de France de basket féminin, catégorie minimes (c'est-à-dire jusqu'à 15 ans), l'équipe du *Paris Basket 18* aligne cinq victoires sur cinq matchs et se trouve seule à la première place de son groupe. L'équipe classée première disputera la finale du championnat de France. Voici les résultats à mi-parcours :

Paris Basket 18 a battu Courcouronnes, championne de France en titre, 75-59, malgré un fort relâchement durant les cinq dernières minutes.

Elle a battu Dunkerque 93-42, match joué sans Diandra Tchatchouang (1,85 m, mini-me première année), retenue en équipe de France cadettes. Super performance de Philomène Nke avec 41 points et 14 rebonds, énorme à ce stade de la compétition.

Elle a battu St-Amand-les-Eaux 66-44, Wasquehal 76-53 (match joué sans Diandra et sans la meneuse de jeu habituelle Aminata Konaté, toutes deux blessées), et Montargis 69-55. Actuellement la fatigue se fait un peu sentir, heureusement les vacances sont là pour regonfler les batteries.

Quant à la deuxième partie du championnat, il faudra assister au match contre Courcouronnes au gymnase Bertrand-Dauvin (près de la Porte de Clignancourt) le 13 mars à 13 h 30. Ce match désignera l'équipe qui devra jouer la finale, il faut venir encourager ces demoiselles dont l'ascension en deux ans est fulgurante.

Michel Cyprien

Maîtresses et soumis

Un château sans donjon, ce n'est pas vraiment un château. C'est pourquoi, Raphaël Lloret est également propriétaire du club *Le Donjon*, qui se présente comme le seul club fétichiste et sado-masochiste de Paris. Un passage secret réunit *Le Château* avec *Le Donjon*, même si ce dernier possède sa propre entrée, également 103 rue Marcadet. Le code vestimentaire y est plus strict : cuir, vinyle et latex pour tout le monde. «La clientèle est plus internationale au Donjon, plus élevée socialement encore qu'au Château. Ce sont deux mondes différents, qui ne s'apprécient pas beaucoup», raconte Marjorie Lloret. Plus confiné, le *Donjon* accueille maîtresses et soumis au milieu d'un décor, régulièrement réquisitionné pour des tournages de films. Une rumeur hante les lieux : on raconte qu'un tunnel secret partirait de la cave du Donjon pour rejoindre la gare de l'Est. De quoi alimenter les fantasmes.

J. B.

Il y a cent ans, la séparation de l'Église et de l'État (1)

Aristide Briand, dans un deux-pièces de la rue d'Orsel, prépare la loi...

On célèbre cette année le centième anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, qui a fixé les règles de notre laïcité. C'était la dernière des grandes lois fondatrices de notre démocratie qui ont marqué les trente-cinq premières années de la IIIe République : la loi de 1881 sur la liberté d'expression (presse, affichage, manifestations...), les lois sur l'école en 1880-81, la loi de

1884 sur les syndicats, la loi de 1901 sur les associations.

Dans ce premier article, nous racontons le contexte politique dans lequel est née cette loi. Le mois prochain, nous évoquerons les formes de la lutte entre cléricaux et anticléricaux dans notre arrondissement dans les années précédant le vote de la loi. Un troisième article enfin racontera le vote de la loi et ses conséquences dans le 18e.

À l'automne 1901, au 40 rue d'Orsel dans le 18e, dans un immeuble qui vient d'être construit, emménage un homme d'une quarantaine d'années qui ne paie pas de mine : petit, se tenant le buste de travers, les jambes molles, vêtu de façon négligée, bohème, portant parfois de grosses chaussures à clous, avec de longs cheveux mal soignés, une énorme moustache aux bouts en crosse de pistolet... Il se nomme Aristide Briand, il deviendra dans quelques années un des hommes politiques les plus importants de la IIIe République.

Bien plus tard, en 1962, un journaliste interviewera, au 40 rue d'Orsel, Mme Marchal, dernière habitante de l'immeuble qui y ait connu Briand. Elle racontera son étonnement quand elle apprit, en 1902, que ce locataire, à qui parfois la concierge montait de quoi manger quand il n'avait pas assez d'argent pour se payer le restaurant, était devenu député.

Aristide Briand occupait alors, au troisième étage, un modeste logement de deux pièces : dans la première, une table de bois blanc et un tabouret ; dans la seconde, un lit en fer, une petite armoire qui fermait mal, des brochures et des livres posés à même le sol. En 1906, quand Briand quittera la rue d'Orsel pour emménager dans l'appartement de fonction du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, la concierge gardera la table de bois blanc en souvenir.

Sur cette table a été écrite une grande partie de la loi de séparation des Églises et de l'État, une des lois fondatrices de notre République.

Une histoire d'amour dans un champ

Aristide Briand était originaire de Saint-Nazaire, où son père tenait un café-concert. De là lui venaient sans doute ses goûts bohèmes. À 19 ans, étudiant en droit à Paris, il a fréquenté au Quartier latin la joyeuse bande du *Club des Hydropathes* d'Émile Goudeau – qui devait donner naissance quelques années plus tard, à Montmartre, au fameux *Chat noir*. Revenu à Saint-Nazaire, il y a mené jusqu'en 1890 une carrière d'avocat et de journaliste, très engagée à gauche. Il est l'ami de Fernand Pelloutier, Nazeirien lui aussi, une des très grandes figures de l'histoire du syndicalisme en France¹. À son côté, Aristide Briand s'affirme comme avocat du mouvement ouvrier.

Cependant sa carrière d'avocat est brutalement interrompue en 1890 par une affaire d'amour. Il a 28 ans, Jeanne Nouteau en a 26, ils vivent une folle passion. Mais Jeanne est fille d'un homme de la haute bourgeoisie nantaise, alors qu'Aristide est fils de bistrotière – et surtout elle est mariée. Condamnés à la clandestinité, Ary (c'est le nom doux qu'elle lui a donné) et Jeanne s'aiment dans les champs, les bois, les creux de rochers du bord



Pour illustrer cet article, nous avons choisi trois dessins du dessinateur montmartrois Léandre, un des plus brillants caricaturistes de l'époque, dont une rue de notre arrondissement porte le nom.

Ci-dessus : portrait-charge d'Aristide Briand.

de mer. Mais le mari, un banquier, apprenant la chose, les fait surveiller et un jour, au fond d'un champ, ils sont surpris en délicate posture par un garde-champêtre et plusieurs paysans.

L'affaire Dreyfus a contribué à marquer deux camps opposés bien tranchés...

Scandale. Plainte du mari – l'adultère à l'époque est un délit, sévèrement puni pour les femmes –, plainte retirée peu après mais il reste l'outrage à la pudeur. Briand est exclu de l'Ordre des avocats, condamné en correctionnelle. Sa condamnation sera par la suite cassée, son casier judiciaire redevient blanc, mais il a dû quitter Saint-Nazaire. Il s'est installé à Paris où Jeanne, divorcée, le rejoint bientôt. Tous deux fréquentent assidûment les milieux anarcho-syndicalistes. Briand collabore au journal *La Lanterne*. Il devient célèbre comme théoricien de la grève générale.

La brasserie Graff, place Blanche

La brasserie Graff, place Blanche

Jeanne est riche, elle habite un bel appartement boulevard de Clichy, où cependant Aristide refuse de s'installer à demeure, ne voulant pas qu'on l'accuse de vivre aux crochets de sa maîtresse. On les voit très souvent ensemble à la brasserie Graff, place Blanche.

Cependant, peu à peu, ils évoluent dans des sens différents. Jeanne se lie de plus en plus avec les anarchistes purs et durs, nombreux à Montmartre, alors qu'Aristide se lance dans la poli-

tique et prend rang parmi les socialistes.

Si on veut bien comprendre quel rôle Aristide Briand jouera en 1905 dans le débat sur la séparation des Églises et de l'État, quelle orientation politique il fera triompher, il est utile de situer le personnage dans les grands débats de la période.

À l'époque, les socialistes français sont divisés en plusieurs partis. Il y a les partisans de Jules Guesde, tenants d'un marxisme assez doctrinaire. Il y a les "blanquistes", héritiers d'une tradition révolutionnaire d'extrême-gauche. Il y a le courant qu'on a appelé "possibiliste" parce qu'il se préoccupait de ce qu'il était possible d'obtenir dans l'immédiat pour les travailleurs, davantage que des débats doctrinaux ; Jules Joffrin, Jean-Baptiste Clément ont été de ceux-là. Et il y a ceux qui ne se rattachent à aucun courant, les "socialistes indépendants" ; le plus célèbre est Jean Jaurès. Aristide Briand est lui aussi "socialiste indépendant".

Briand défend Dreyfus avec Jaurès

C'est le temps de l'affaire Dreyfus. Autour du petit capitaine juif injustement condamné et déporté au bagne de Guyane, deux camps s'affrontent. Du côté des antidreyfusards, la plus grande partie de la hiérarchie militaire, les nationalistes, les anciens partisans du général Boulanger, les royalistes, la droite catholique. Du côté des défenseurs de Dreyfus, on trouve les républicains, la gauche, les anticléricaux.

Ces clivages sont ceux qui marquent la vie politique française depuis la naissance de la IIIe République, et ils seront encore présents au début du XXe siècle, quand se développera le débat sur la séparation des Églises et de l'État. Mais durant la crise de l'affaire Dreyfus ils prennent une extrême violence. L'antisémitisme déchaîné se mue en hostilité ouverte à la démocratie. Les complots contre la République se multiplient.

Chez les socialistes, au début, nombreux ont été ceux qui refusaient de prendre parti : cette affaire interne à la bourgeoisie et à l'armée ne concernait pas la classe ouvrière, disaient-ils. Mais Jaurès, qui s'est engagé pour Dreyfus, et quelques autres dont Aristide Briand, réussissent à entraîner la majorité. L'évolution est la même chez les anarchistes : au début beaucoup renvoyaient dreyfusards et antidreyfusards dos à dos (quelques-uns même se joignaient aux campagnes antisémites), mais l'influence d'hommes comme Sébastien Faure finit par convaincre la majorité des anars, notamment Louise Michel, de l'importance de cette bataille contre le déni de justice.

Nouveauté : un ministre socialiste

Celui qui mettra fin aux complots nationalistes se nomme Waldeck-Rousseau. Il devient chef du gouvernement ("président du conseil") en 1899. C'est lui aussi qui mettra en route le processus de séparation des Églises et de l'État.

1. À ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement ouvrier, on conseillera la biographie de Pelloutier par Jacques Julliard.

Waldeck-Rousseau n'est pas un de ces orateurs flamboyants qui ont marqué la IIIe République. Aucun lyrisme chez lui. On le dit timide, il parle peu et son éloquence ne tient qu'à la clarté de l'exposé des idées. Il a une grande réputation d'honnêteté – et de froideur. Avocat de son métier, il a inspiré ce commentaire d'un de ses confrères : «*La première fois que j'ai plaidé contre lui, je me faisais l'effet d'un caniche aboyant après une statue.*»

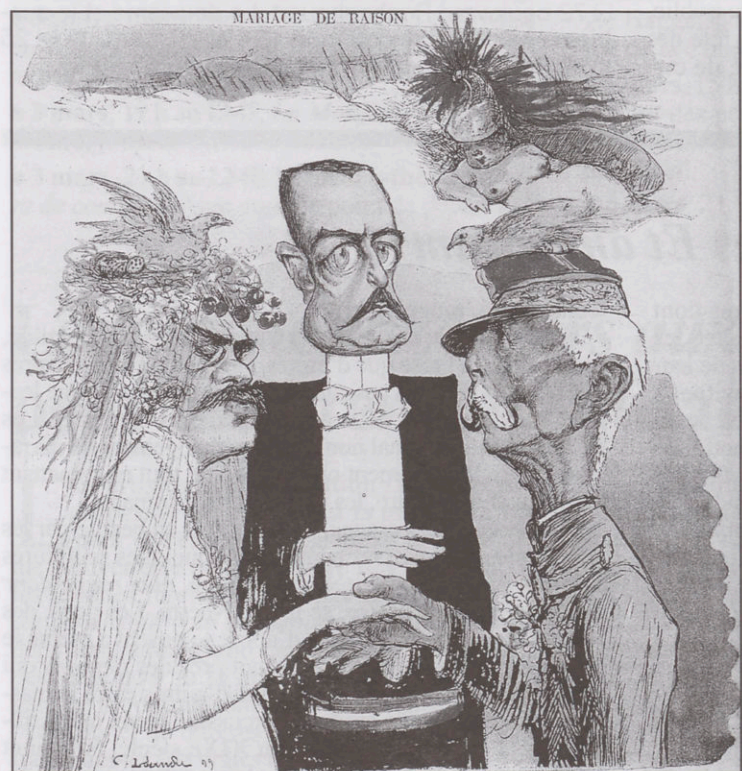
Ce n'est pas un homme de gauche, mais ce qu'on appelle un «républicain modéré». Il a pourtant déjà à son actif une des grandes lois fondatrices de la démocratie : en 1884, ministre de l'Intérieur, il a fait voter la reconnaissance des syndicats. Avant lui, ils étaient interdits.

Pourtant ce modéré provoque un coup de tonnerre dès la formation de son gouvernement : parmi ses ministres, on trouve côte à côte le général Galliffet, qui en 1871 avait été un de ceux qui dirigèrent la répression contre l'insurrection de la Commune, et un socialiste, Alexandre Millerand, «socialiste indépendant» comme Jaurès et Briand.

C'est la première fois qu'un socialiste participe à un gouvernement. La majorité des dirigeants des différentes factions socialistes s'indignent. Pas seulement parce que Millerand a accepté de côtoyer un massacreur des communards, et pas seulement parce que Waldeck-Rousseau ne saurait être considéré par les socialistes comme un des leurs, mais pour le principe : ils ont depuis longtemps fait le choix des élections, mais en revanche beaucoup estiment que participer à un gouvernement serait contradictoire avec leur philosophie politique.

Briand s'affirme conciliateur

Cependant Millerand a l'appui de Jaurès et de Briand qui réussissent à éviter son exclusion du groupe socialiste. C'est une des premières fois où Briand s'affiche comme partisan d'une politique conciliatrice. Sept ans plus tard, il sera lui-même le deuxième socialiste à devenir ministre.



MARIAGE DE RAISON

Waldeck-Rousseau : – Au nom de la loi, je vous unis. Puissiez-vous, brillant Galliffet, conquérir le cœur du pudique Millerand...

Dessin paru dans *Le Rire* le 8 juillet 1899, commentant la formation du gouvernement Waldeck-Rousseau où pour la première fois participait un socialiste, Millerand (à gauche), à côté d'un général connu comme un massacreur des communards...

(Le troisième, en 1914, sera... Jules Guesde, qui avait pourtant été en 1899 le plus farouche adversaire de toute participation gouvernementale...)

Le choix du général Galliffet par Waldeck-Rousseau s'avérera judicieux : attaché avant tout à la discipline, Galliffet mate les officiers qui rêvaient d'un coup d'État. Waldeck-Rousseau fait traduire en justice vingt-quatre dirigeants nationalistes qui, comme Déroulède, avaient comploté contre le régime.

Il fait également prononcer par la justice la dissolution de l'ordre des religieux *assomptionnistes* : ceux-ci, propriétaires des journaux *Le Pèlerin* et *La Croix*, ont mené tout au long de ces années une campagne antisémite et anti-républicaine particulièrement virulente. Cette décision sera, évidemment, très critiquée par les milieux catholiques intégristes.

Enfin, Waldeck-Rousseau convainc le Président de la République de gracier Dreyfus (en attendant sa réhabilitation qui interviendra en 1906).

Les congrégations exclues de la loi sur les associations

En 1901, il fait voter la *loi sur les associations*, basée sur la liberté la plus grande. C'est encore une des lois fondatrices de notre démocratie. Cependant elle comporte une discrimination d'importance. Tous les citoyens sont libres de créer n'importe quelle association, il n'est plus nécessaire de demander une autorisation – sauf une seule catégorie d'associations : les congrégations religieuses, pour lesquelles l'autorisation est obligatoire.

Waldeck-Rousseau en effet, comme la quasi-totalité des leaders républicains, conserve une profonde méfiance vis-à-vis de l'Église catholique. Celle-ci n'a-t-elle pas, pendant des siècles, été le soutien des régimes les plus réactionnaires, la royauté, le Second Empire ? N'a-t-elle pas œuvré tant qu'elle a pu pour garder sur la société une emprise dominante ?

On ne peut pas oublier les anathèmes d'une extrême violence que le pape Pie IX, qui régna sur l'Église au XIXe siècle pendant trente-deux ans, avait lancés contre la démocratie, contre l'idée même de liberté de conscience². Certes, Pie IX est mort depuis 1878 et son successeur Léon XIII, bien plus ouvert, a incité les catholiques français à se rallier à la République. Mais les républicains ne sont pas convaincus – qui sait ce qui se passera après Léon XIII ? Ils n'ont pas tort : à la mort de Léon XIII, son successeur Pie X poussera dans le sens d'un net retour en arrière.

La France à cette époque est liée à l'Église par un traité, le Concordat, signé par Bonaparte en 1801, toujours en vigueur cent ans plus tard et qui, sans interdire les autres religions, fait du catholicisme la religion d'État. L'État français subventionne la construction des églises, des séminaires, évêchés et presbytères, il



SÉPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ÉTAT

...Et M. Bienvenu-Martin continue toujours avec beaucoup de Briand une opération chirurgicale.

Dessin paru dans *Le Rire* le 20 mai 1905, pendant le débat sur la loi de séparation.

verse un salaire aux prêtres.

Cette situation privilégiée du catholicisme a une contrepartie : le gouvernement a droit de regard sur la nomination des évêques, le préfet sur celle des curés. Le pouvoir civil exerce donc un certain contrôle. Mais la plupart des congrégations religieuses ne dépendent pas des évêques, elles sont rattachées directement à Rome. C'est une des raisons qui poussent Waldeck-Rousseau à exiger qu'elles demandent une autorisation pour exister en France : il veut assurer à l'État une possibilité de contrôle.

Un ancien séminariste

Il est cependant décidé, et il ne s'en cache pas, à appliquer cet aspect de sa loi de façon libérale, à accorder assez largement les autorisations. En face, Léon XIII invite les ordres religieux à obéir et à demander l'autorisation. Mais la maladie, un cancer du pancréas, oblige Waldeck-Rousseau à démissionner de sa fonction à la tête du gouvernement après les élections de 1902. L'homme qui lui succède, Émile Combes, ancien séminariste devenu bouffeur de curés, est loin d'être aussi tolérant. Et l'année d'après, Léon XIII meurt.

Alors s'engage entre le gouvernement et les catholiques un conflit très vif, qui aboutira à la loi de séparation, loi présentée officiellement par le ministre Bienvenu-Martin, mais dont le véritable auteur sera en réalité Aristide Briand.

La séparation, aujourd'hui tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'elle était tout à fait normale pour l'État, et qu'elle fut bénéfique aussi pour les religions, y compris le catholicisme. Mais il aura fallu à Briand beaucoup de doigté pour la mener à terme sans provoquer des cassures sanglantes.

Noël Monier

2. Voir notamment le Syllabus, encyclique de Pie IX datée de 1864, qu'on ne peut lire de nos jours sans être effrayé. Nous en avons publié des extraits dans les articles de notre rubrique Histoire sur la construction du Sacré-Cœur (le 18e du mois n° 42 et 43).

Prochain article :
L'affrontement entre cléricaux et anti-cléricaux dans le 18e.

Le Printemps des poètes à la Maison des associations

Le Printemps des poètes va être fêté, du vendredi 4 au mardi 15 mars, par de nombreuses initiatives à la Maison des associations.

● 4 mars à partir de 18 h :

- Par le *Théâtre amateur de Paris*, récital "Cris de résistance et cris d'espérance", poésie et musique.
- *Compagnie Pirate*, "Paroles d'Indiens", autour des totems de Philip Peryn (d'Art Exprim').

● 5 mars, 17 h 30 :

- *Compagnie Abhinaya*, "Contes de l'Inde et d'ailleurs", contes, chants, dansés par Édith Albaladejo.
- Association *Méticités*, "Ciné-poésie" (séquences filmées).

● 8 et 10 mars, 19 h :

Théâtre amateur de Paris et *Compagnie de L'Escale* : Lecture spectacle "Correspondances de Jean-Jacques Rousseau".

● 11 mars, 18 h 30 :

- *Compagnie Pirate* : "Samani l'Indien solitaire" et "Pieds nus sur la terre souillée", deux spectacles d'après Michel Piquemal.
- *Théâtre amateur de Paris* : "Cris de résistance et cris d'espérance".

● 12 mars de 14 h à 21 h :

- *La Ruche des arts (Cercle des poètes du 18e)* : après-midi de musique, contes, lectures, expositions. Entre beaucoup d'autres, Bernard Chatel (auteur-compositeur-interprète), Isabeau (chanteuse réaliste montmartroise), Magali Guillon (chants créoles), Patrick Pieczonka (conteur), les peintres Laetitia Boucrot, Nathalie Gressier, Christiane Jouan, la photographe Nathalie Vu-Dinh, des comédiens, des poètes...
- *Compagnie Pixel* : Lecture de poèmes de Victor Hugo et contes pour enfants.
- *Méticités* : "Cinépoésie".

Les manifestations seront couvertes par méticités.com et visibles sur leur site web le 15 mars.

● 15 mars, 19 h :

- Association *Tizi Hibet* : exposition, conférence et lectures de l'œuvre du grand écrivain kabyle Mouloud Feraoun.

● Des expositions permanentes :

- Association *Transversales* : "Espèces d'espaces", expo de Catherine Poulain inspirée par le livre de Georges Perec.
- Association *Les jardins des Portes Blanches* : "Des couleurs et des jardins", peintures de Marcel Delmas.

Les manifestations seront couvertes par méticités.com et visibles sur leur site web le 15 mars.

□ 15 passage Ramey. Entrée libre. 01 42 23 20 20.

Des matchs d'improvisation théâtrale à l'Élysée-Montmartre

D.R.



Une patinoire sans glace au centre de la salle : c'est l'enceinte dans laquelle les deux équipes de comédiens s'affrontent.

Chaque quinzaine, l'Élysée-Montmartre oublie les concerts de rock et organise des compétitions : du théâtre sportif en provenance du Québec, qui fait de plus en plus d'adeptes.

Une patinoire sans glace au centre de la salle de l'Élysée-Montmartre. Tout autour, des spectateurs armés d'un carton de vote et d'une pantoufle. Au clavier, un musicien balance des sons technos. L'animateur télé Jean-Luc Reichman déboule pour chauffer le public.

Coup de sirène. Le spectacle commence. Les joueurs se présentent : un entraîneur, quatre comédiens par équipe (les noirs et les rouges). La main sur le cœur, tous entonnent l'hymne de la *Ligue française d'improvisation théâtrale* (Lifi), histoire de se mettre dans l'ambiance, car ces matchs relèvent à la fois du théâtre et du sport.

L'arbitre surgit et explique les règles du jeu : les deux équipes vont s'affronter, rivalisant d'imagination pour exécuter une série de courtes improvisations. Les sujets, proposés par les esprits fertiles de l'arbitre et du public, sont tirés au sort. Ce soir-là, 14 février, c'est la fête des tourtereaux, un spectateur a suggéré un thème de circonstance : "Tu vas mourir, Saint-Valentin".

Lectures "au féminin" dans l'atelier de reliures *Et amicorum*

Si Noémi et Stephan sont amoureux des livres dont ils pansent les blessures, ils flirtent aussi avec les mots : un soir par mois, ils ouvrent les portes de leur atelier de reliure, rue du Mont-Cenis, et nous invitent à lire sur un thème choisi par Reine, complice et élève du couple. Un rendez-vous littéraire détendu qui fonctionne depuis octobre grâce au bouche-à-oreille. Le 18e du mois a laissé traîner les siennes, d'oreilles, et s'est rendu à la soirée du 10 février consacrée à la *Lecture au féminin*.

Principe de ces lectures : qui veut vient, avec un bouquin ou sans rien, et peut lire, sur ce qu'il désire (le thème ne donnant que la note de la soirée), ou juste écouter. On peut apporter, pourquoi pas, un truc à grignoter (on a noté que les fraises *tagada* sont très appréciées !). Une "lecture libre" donc, autour d'un verre et quelques amuse-gueules, pour se rencontrer et (re)découvrir des auteurs tout en effleurant de près l'art de relier.

Reine ouvre le bal des lectures. Elle donne le ton du thème du soir avec un extrait épique du roman de Nathalie Saraute, *Planétarium*. Puis des textes de Duras, Violette Leduc, Catherine Pozzi, René Char, Rimbaud, Valérie Rouzeau... les lectures s'enchaînent, on parle de la femme sous toutes ses coutures. Depuis la mode avec un texte de Martine Elzingre, jusqu'à l'*Inventaire* de Barbara façon Minyana. Reine nous lit aussi ses *cahiers Lucette* aux cou-

Coup de sifflet. Les joueurs et leur coach disposent de vingt secondes de réflexion. Trois comédiens se lancent. Nous sommes projetés au XVe siècle, un édit proclame la mort de l'illustre saint des amoureux. Sur la patinoire, une brune et une blonde se liguent pour tracter un mâle à coup d'épines de roses. Mais l'irruption de Cupidon déjoue les plans des deux donzelles. Une improvisation de deux minutes ponctuée de répliques détonantes.

Coup de semonce. L'arbitre signale un joueur fautif. Protestation du public. Les pantoufles volent pour conspuer sa sévérité. Fin de l'improvisation. Les spectateurs brandissent leur carton de vote. Un point en faveur de l'équipe noire. Au tour de l'autre.

Champions du monde

Durant la soirée, une quinzaine de saynètes se succèdent avec parfois des figures imposées : "façon comédie musicale", "à la manière de Tennessee Williams", "histoire sans parole"...

L'improvisation théâtrale sous forme de match a vu le jour au Québec. Deux comédiens montréalais, constatant que les théâtres se vidaient au profit des patinoires de hockey, ont eu l'idée de créer un spectacle qui allie sport et théâtre. Ils ont détourné les maillots rayés et les règles du hockey pour donner au public et aux acteurs le frisson du direct. Les matchs d'improvisation sont devenus un véritable sport national.

En 1980, ils arrivent en France. Des championnats régionaux, nationaux, mondiaux sont organisés. En 2001, l'équipe représentant la France remporte le titre de champion du monde d'improvisation.

À ce jour, la Lifi est la ligue la plus importante de France. Ses joueurs se produisent à l'Élysée Montmartre pour la deuxième saison et c'est un régal d'inventivité.

Patricia Cherqui

□ 72 boulevard Rochechouart. Le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois : 14 et 28 mars, 11 et 25 avril, 9 et 23 mai, 6 juin. Location 01 40 13 99 69. De 10 à 18 €.

leurs "jaune, rouge, bleu".

L'ambiance est chaleureuse. Chacun lit avec sa fragilité, certains plus à l'aise que d'autres. Des petits commentaires fusent après certains passages, des rires aussi. Chaque lecture donne envie de découvrir un peu plus les textes. Les pauses ne sont pas mal non plus. Le changement de narrateur, est aussi le moment où l'on papote tout en remettant à niveau, si nécessaire, les verres et les estomacs.

Pour gagner de l'espace, l'atelier, mis en beauté par les jolies toiles à l'encre noire de Reine, quelques sculptures et livres à la tranche dorée, a été rangé. «On range donc une seule fois pas mois», se marre Noémi. Les gens, des élèves, des voisins, des amis d'amis, se posent à même le sol ou sur un tabouret. Certain tout près des *fleurons* qui servent aux ornements des reliures, d'autres entre le masticot (la cisaille) et la presse à percussion, deux outils traditionnels en bois qui datent du XIXe siècle. Noémi et Stephan répondent avec grand plaisir à toutes les questions que nos inspirent ces intrigantes machines.

Comme dans un moulin, les gens rentrent et sortent, avec en musique de fond le léger tintement de la porte. Lorsque l'on connaît la devise de la maison, *Et Amicorum* ("et des amis") rien de surprenant qu'on ait passé un si bon moment !

Hélène Claudel

Du 1er au 8 mars à la Goutte d'Or

Le Festival au féminin : œuvres de femmes

Durant une semaine, du mardi 1er au mardi 8 mars, la Goutte d'Or va être le lieu du *Festival au féminin*, organisé pour la deuxième fois par la compagnie *Graines de soleil*, elle-même basée dans le quartier.

Dans la salle de théâtre du *Lavoir moderne parisien*, à la galerie *Cargo 21*, dans les rues du quartier, des femmes, artistes confirmées ou jeunes talents, présentent des pièces de théâtre et des lectures sur ou par des femmes, des spectacles musicaux et des concerts, de la danse, des expositions, des projections cinématographiques, des animations en extérieur, graffiti, danses de rue...

Chaque représentation sera suivie d'une rencontre-débat avec les artistes. La religion, la liberté, la violence, l'excision seront ainsi au centre d'échanges de témoignages et de points de vue.

● **1er mars**, 20 h 30 au LMP : **Chants et danses berbères du Maroc**, par les Roudaniates de Taroudant. Cet ensemble exclusivement féminin chante et danse lors de fêtes et cérémonies familiales, mariages et deuils. La troupe partira ensuite en tournée à travers la France, en partenariat avec l'ATMF (Association des travailleurs migrants en France), elle-même basée à la Goutte d'Or.

● **Jusqu'au 8 mars**, à Cargo 21, **exposition Tissage - Nassije**, en partenariat avec l'association *Arab-art*, parcours artistique et didactique à travers les techniques du tissage algérien, depuis l'artisanat traditionnel jusqu'aux créations contemporaines. Œuvres du réseau de femmes de l'association *Feda* et de Khadija Seddiki, photos de Nathalie Jacquault.

● **2 mars**, 20 h 30 au LMP : Soirée d'hommage à **Samira Bellil**, morte en 2004 à 23 ans. Mise en voix et en jeu de son livre *Dans l'enfer des tournantes*, théâtre et musique.

● **3 mars**, 19 h au LMP, **La Mouffette d'Atropos**, théâtre, d'après Chloé Delaume.

● **3 mars**, 21 h au LMP, **flamenco-théâtre, Fueva de compas**. "Avec comme point de départ une



Le groupe de danseuses de *Way out*, que l'on verra le 5 mars au square Léon (rue Polonceau).

visite du musée du Prado, un univers hybride désacralisant les rites de la danse..."

● **4 mars** 19 h et **6 mars** 19 h, au LMP, **Pas Sages Inter Dits**, théâtre par la compagnie *Graines de soleil*. "Il était trois désirs faits femmes..."

● **4 mars**, 21 h au LMP, **Nuit d'été loin des Andes**, théâtre, de et par Susana Lastreto.

● **5 mars**, 16 h, **Way out**, danse déambulatoire au square Léon, par la compagnie LMNO.

● **5 mars**, 18 h 30 au LMP, **Les vieilles femmes et la mer**, poème-théâtre de Yannis Ritsos, par la compagnie *Le premier vol de l'hirondelle*.

● **5 mars**, 21 h, quelque part dans les rues du quartier, **Dans la solitude des champs de coton**, de Bernard-Marie Koltès, mis en scène par Sylvie Haggai. Rendez-vous à *Graines de soleil*, 7 rue de la Charbonnière.

● **6 mars**, 15 h au LMP, projection d'un film présentant des pratiques artistiques de femmes, en partenariat avec le *Festival de films de femmes* de Créteil.

● **6 mars**, 21 h, au LMP, **Zsuzsanna Varkonyi**,

récitation de chansons en hongrois, en rom, en yiddish, en français, en anglais.

● **7 mars**, 20 h au LMP, **Tour du monde en danse, vies de femmes**, par le collectif *Langage de rue*, créé par treize jeunes du quartier Riquet, d'origine afro-antillaise.

● **7 mars**, 21 h au LMP, **concert**, par le groupe de jeunes filles percussionnistes *Battements d'elles*, né lors d'un chantier de solidarité internationale organisé en 2003 au Burkina Faso par la compagnie *Résonances*.

● **8 mars**, 14 h 30, au LMP; **Paroles de femmes**, rencontre-débat, autour de petites scènes mises en forme dans l'atelier théâtre de femmes en alphabétisation à *Accueil Goutte d'Or*.

● **8 mars**, 21 h, au LMP, **concert par le groupe Bam's**, mélange de rap militant, d'improvisation jazz et de chanson française, "avec un humour et une énergie à faire vibrer les montagnes".

□ Entrée 9 € (7 € TR). Forfait 40 € pour 5 spectacles. **Graines de soleil**, 7 rue de la Charbonnière, 01 46 06 08 05. **LMP**, 35 rue Léon, 01 42 52 09 14. **Cargo 21**, 21 rue Cavé, 01 42 23 56 56.

Les artistes d'Anvers aux Abbesses s'exposent à la mairie pour célébrer soixante ans de vote des femmes

Les artistes de l'association *D'Anvers aux Abbesses* s'installent à la mairie du 18^e pour une exposition célébrant le sixième anniversaire de la première fois, en 1945, où les femmes furent électrices et éligibles. Intitulée *60 ans de vote des femmes*, l'exposition se déploiera, entre grand hall sous verrière et salle des fêtes, du 9 au 15 mars, et sera inaugurée le 8, date de la Journée nationale de la femme.

60 ans et 60 œuvres disposées dans 60 urnes transparentes (de vraies urnes électorales appartenant à la Ville de Paris, placées sur des socles) célébreront la démocratie, la parité, le suffrage universel, la liberté d'expression, la place des femmes dans la société : le thème est imposé mais l'interprétation est libre. Il y aura des peintures, des sculptures, des dessins, des photos, des collages... Seul le contrainte : la taille de l'urne.

Les 110 artistes membres de l'association sont conviés à imaginer et à créer, mais ils ne disposeront pas des soixante urnes pour eux seuls. Dans un souci d'ouverture, ils en ont offert cinq à l'école Houdon et les œuvres des enfants y seront exposées. Ils en ont offert deux autres à l'association *Cœur de femmes* qui s'occupe de femmes en situation de grande précarité et avec laquelle un des artistes d'*Anvers aux Abbesses*, Patrick Pinon, travaille régulièrement.

Et puis il y aura une soixante et unième urne, à l'entrée de l'expo. Elle sera vide au départ, les visiteurs sont invités à y déposer des mots ou des dessins. Pas besoin d'avoir 18 ans ou de justifier de la nationalité française pour y voter...

L'idée d'un tel événement revient à une des artistes de l'association, Carole le Goff (elle signe Caro). Elle aurait voulu monter une exposition en

2004 pour l'anniversaire de l'ordonnance du général De Gaulle donnant (enfin !) le droit de vote aux femmes mais, faute de temps et de moyens, cela ne s'est pas fait. La réalisation en 2005 est le fruit d'une rencontre : Danielle Fournier, l'adjointe à la culture, voulait organiser un événement pour la Journée de la femme ; connaissant le projet, elle leur a proposé la mairie pour le mettre en œuvre.

« Il s'agit de rendre hommage aux femmes. Il s'agit également de montrer que, malgré les textes, beaucoup de chemin reste à faire pour changer les mentalités, combattre les discriminations, faire que la parité devienne naturelle », souligne Caro.

L'exposition est en accès libre de 8 h 30 à 17 h 30 (19 h le jeudi). Lors du vernissage, le 8 mars, on entendra l'ensemble *A tout bout de chant*, chorale féminine dont deux des membres sont des artistes d'*Anvers aux Abbesses*. ■

Théâtre, danse

À l'Atalante

L'enfance d'un chef
de Jean-Paul Sartre

Jusqu'au 21 mars

On peut classer les écrivains en deux catégories : les marrants et les pas marrants. Personne n'aurait l'idée de classer Sartre parmi les marrants, Dominique Sarrazin, qui a mis en spectacle et qui joue *L'enfance d'un chef*, nous montre qu'on a tort. On s'amuse dans la première partie. Le comique qui a pu échapper à la lecture devient évident. La farce tourne ensuite au tragique sans cesser de retenir l'attention.

L'enfance d'un chef est une nouvelle du recueil *Le mur*, paru en 1939. Elle raconte l'itinéraire d'un jeune bourgeois, enfant rêveur, adolescent désorienté puis odieux petit chef fasciste...

Proust dit que, à partir de pratiquement n'importe quel texte d'un grand écrivain, il est possible de redéployer toute l'œuvre. Cela est particulièrement vrai ici. Tout Sartre est déjà dans *L'enfance d'un chef*. Un texte éblouissant que l'acteur revivifie à merveille. Il nous fait découvrir qu'on l'avait lu trop vite. Même si l'époque n'est plus la nôtre, le propos n'a pas vieilli. Il faut y aller.

PAAD

□ 10 place Charles Dullin.
01 46 06 11 90. Lun. à sam.
20 h 30, dim. 17 h, relâche mardi.

■ **Également à l'Atalante :**
Voyage en encyclopédie, fantaisie théâtrale et musicale près de Diderot et d'Alembert, du 23 mars au 11 avril.

Au Ciné-théâtre 13

On choisit pas sa famille !

de Jean-Christophe Barc

Vous êtes candidat au mariage ? Cette comédie vous donne un avant-goût des réjouissances du Grand Jour. Les mesquineries pécuniaires, les cadeaux ringards, le discours fleuve, l'invité surprise : toutes ces joies qui rapprochent les familles pour le meilleur et pour le pire. Les femmes sont écervelées, acariâtres ou cocues. Les hommes cyniques, beaufs ou hébétés. Un chassé-croisé de convives, parmi lesquels certains pourraient revendiquer un lien de parenté avec la feue équipe du Splendid. "C'est c'la oui", le texte, écrit par un des acteurs, nous offre de cinglantes réparties et nous entraîne dans un tourbillon de drôlerie. P. Ch.
□ 1 avenue Junot. Location, horaires, autres programmes : 01 42 54 15 12.

Théâtre des Abbesses La fille aux rubans bleus

● Pièce de Yedwart Ingey. Mise en scène de René Loyon. Du 9 mars au 2 avril.

Le Laos dans les années 50. Fin de la guerre d'Indochine. Marie, la fille aux rubans bleus, a quinze ans. Elle vit dans « cette société coloniale délirante au milieu de ces femmes qui n'avaient le droit que d'épouser en silence le destin de leurs maris... » Mais Marie se rebelle. Elle offre son amour fou et sa virginité à un officier français qui l'épouse, sans conviction, lui fait un enfant et repart à la guerre. Elle s'en va de son côté. L'enfant est abandonné.

Vingt-quatre ans après, ce fils Pierre va régler ses comptes avec ce passé et avec l'Histoire.

Sous un titre de grâce légère aux couleurs de ciel, *La fille aux rubans bleus* est terrible, sans complaisance. Sous un air de roman familial, c'est une pièce profondément politique.

Il y a ces atrocités, ces "exploits" commis par nos soldats pendant la guerre d'Indochine, photographiés comme preuves d'un "travail" bien fait... puis occultés. Il y a l'extraordinaire brutalité de ces



J.P. Lozouet

Marie Delmarès

Photo de répétition

hommes comme vous et moi que la guerre coloniale a métamorphosés, leur machisme violent. Le viol n'est-il pas une arme ?

Pourquoi, comment cette barbarie chez des gens normaux ? L'auteur, Yedwart Ingey, né au Laos où il a vécu son enfance et son adolescence jusqu'à 17 ans, n'a eu qu'à puiser dans ses souvenirs pour poser ces questions.

Sur ce fond d'Histoire se joue le douloureux récit de l'abandon de Pierre par l'officier et par Marie, et à partir de ce néant la tentative de reconstruction d'une identité. Depuis sa conception qui aurait pu être « un galop royal dans le désert brûlant de la matrice... sauf

que les choses ne se sont pas passées comme ça » et que cet enfant, avant qu'il naisse, on essaie de le tuer : « Quand vas-tu crever, sale petite ordure de la bite à ton père... ? » Puis la naissance, les événements du passé, le meurtre - symbolique ? - du père, la mort de la mère, jusqu'à la réconciliation apaisée par delà la mort, et enfin l'amour là où on ne l'attendait pas.

Le texte est beau et fort, la mise en scène dépouillée : boîte noire délimitant un espace ouvert ou fermé, éclairé ou sombre pour le cheminement de la mémoire ou du rêve.

R. P.

□ 31 rue des Abbesses.
Loc. 01 42 74 22 77.

Au Théâtre Ouvert

Cris

de Laurent Gaudé, mise en scène Stanislas Nordey
Du 21 mars au 22 avril

« *Cris* est une plongée dans les tranchées de la Première Guerre mondiale, dans ces nuits de terreur et de boue. C'est la voix des hommes en souffrance. Celle de Jules, permissionnaire, qui quitte le front mais reste hanté de visions de cauchemar et cherche le moyen de témoigner de ce qu'il a vécu. Celle de Marius qui décide d'abandonner son poste pour partir à la poursuite de l'homme cochon, cet être fou qui déambule jour et nuit entre les lignes en hurlant à tue-tête. Celle du lieutenant Rénier et de ses hommes qui montent pour la première fois au front... À travers cette multitude de trajectoires, c'est le chant de la tragédie qui se fait entendre. Un chant de douleur et de fraternité. » Laurent Gaudé

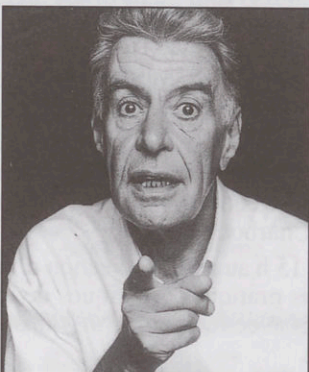
□ 4 bis cité Véron.
01 42 55 74 40.

À l'Atelier-théâtre de Montmartre

Sainte Nicole, j'aime pas les copieuses

par Nicolas Martin

Sainte Nicole etc. : le public savait l'air aux anges. Moi, ça ne m'amusait pas. Sur le chemin du retour, j'ai compris : c'est du comique télé. Les gens sont ravis de venir voir ce qu'on



F.-R. Mellet, "Maupassant".

leur file sur l'écran tous les jours. Pour moi, le théâtre, ça doit être autre chose : un antidote à la vulgarité médiatique.

Par exemple, le remarquable spectacle qu'a présenté en février l'Atelier-théâtre de Montmartre : *Un détenu à Auschwitz*, d'Alain Bosquet. Ce détenu, c'est Franz Kafka âgé de 60 ans. Sa mort en 1924 n'a été qu'un simulacre. Il est bien là, dans le camp, avec un commandant qui essaie de s'en faire un ami. Texte et jeu de grande qualité. Malheureusement, ça ne se prolonge pas en mars... Ou les nouvelles de Maupassant lues par François-Régis Mellet, spectacle dont j'ai déjà salué l'intelligence. Celui-là, il continue en mars. PAAD

■ **Également à l'Atelier-théâtre de Montmartre :** **Le groupe Scoliose.**

□ 7 rue Coustou. Autres programmes, location et horaires : 01 46 06 53 20.

À l'Étoile du nord
L'anniversaire

de Bruno Allain
Du 3 mars au 5 avril

C'est l'anniversaire de Marie. Tous les amis sont là, sauf Pierre le photographe, coincé à Sarajevo. On est sans nouvelles de lui... et voilà qu'il débarque. Traumaté par les horreurs de la guerre, malheureux, culpabilisé. On était dans la bonne humeur, la fête, sa présence dérègle tout. Les polémiques s'engagent, le climat s'altère, la fête vire au drame.

À travers ces anecdotes, Bruno Allain a voulu montrer les "quadras" d'aujourd'hui et d'un certain milieu, journalistes, cadres, artistes qui rêvaient de refaire le monde en 68 et qui, vingt ans plus tard, vivent leur désenchantement avec humour ou cynisme léger.

R. P.

□ 16 rue Georgette Agutte.
01 42 26 47 47.

À l'Atelier

L'île des esclaves
de Marivaux

Comme vous êtes une personne cultivée, vous avez déjà dû voir *L'île des esclaves* une dizaine de fois. Soyez pourtant sûr que celle-là ne ressemblera pas aux autres. Le canevas est simple. Deux couples, un couple de maîtres et un couple de domestiques, dont Arlequin, débarquent sur une île à la suite d'un naufrage. Cette île a une caractéristique peu

ordinaire : les maîtres deviennent esclaves et les esclaves prennent la place des maîtres.

Cette inversion des rôles sociaux a une fonction pédagogique : amener les maîtres à se conduire humainement avec la valetaille. Cela donne lieu à des situations cocasses. Tout se termine par une leçon fort morale : la vraie valeur vient du cœur et non du rang. Le discours était déjà convenu à l'époque et la pièce est moins subversive qu'on le dit parfois. Marivaux badine avec le social, en y mêlant l'amour bien sûr.

La mise en scène d'Irina Brook (fille de Peter Brook) nous la joue à la moderne, frôlant le cabaret. L'émotion passe parfois, comme dans la scène finale (grâce à la musique ?). Un bon divertissement où Marivaux ne sert pas de prétexte, mais tout juste. PAAD

□ 1 place Charles Dullin. Location, horaires : 01 46 06 49 24.

Au Tremplin Théâtre

Big Buzz

de Franck Taillez

Du 3 au 26 mars

Tout va mal dans la vie de Franck, argent, amour, famille. Mais passé la trentaine, ce vieux jeune décide de réaliser ses rêves : rencontrer l'héroïne de la série *Amour sur la creak* et se blinder de thunes. Pour cela, il décide de faire croire qu'il est mourant... Derrière les péripéties qui s'enchaînent, le thème de cette comédie amère, c'est : passer à l'âge adulte à 33 ans, c'est possible ?

■ **Également au Tremplin :**
• **Leçon n° 1, s'émanciper.**
• **Laissez-moi me souvenir**, lecture de textes de Victor Hugo.
• **La crique.**

□ 39 rue des Trois Frères. Location, horaires : 01 42 54 91 00.

Au Sudden Théâtre

Angelo

tyran de Padoue

de Victor Hugo

Du 7 mars au 2 juin

Padoue 1549, Angelo règne en tyran sur la ville. Intérêts politiques et intrigues amoureuses se mêlent autour de lui, serrant les nœuds du drame qui va dérouler sa trame inexorable.

■ **Également au Sudden :**
• **Les caprices de Marianne**, de Musset, du 7 mars au 2 juin.
• **La jeune fille et la mort**, d'Ariel Dorfman, du 23 mars au 17 avril.

□ 14 bis rue Sainte-Isaure. Location, horaires : 01 42 62 35 00.

Au Théâtre Pixel

Le Silence

de Nathalie Sarraute

Du 8 au 16 mars

Six convives parlent, un septième se tait. Son silence déclenche une panique. Entre luttes de pouvoir et alliances, la

Un ciné-club à la Goutte d'Or

L'association *Goutte z'y voir* a lancé son Ciné-club, le dernier vendredi de chaque mois, salle St-Bruno, 9 rue Saint-Bruno. Après *Le cirque*, de Chaplin (janvier) et *La prisonnière du désert*, de John Ford (février), on découvrira vendredi 25 mars à 19 h un film rare, *Chang* (1927), de Merian Cooper et Ernest

Schœdsak (les réalisateurs du premier *King Kong* et des *Chasses du comte Zaroff*). En première partie, *Le voyage dans le futur*, court-métrage de Claudio Cavallari, habitant du quartier. Gratuit, mais il faut être adhérent à l'association (10 € par an).

□ Pour adhérer : 01 55 79 96 45 ou : gouttezyvoir@yahoo.fr

scène se transforme en champ de bataille. Leur tragédie renferme une force comique et désigne nos peurs à tous.

■ **Également au Pixel** : • **Pas vous ni moi... mais les gens sont des cons**, de et par Rosine Favey, jusqu'au 19 mars. • **Pièce montée**, de et par Nicole Desjardins, jusqu'au 6 mars. • **La posture de l'arbre à fruits**, du 23 mars au 17 avril.

□ 18 rue Championnet. Location, horaires : 01 42 54 00 92.

À l'Alambic

Le cirque intérieur de Tankrède

de et par Franck Loret
Jusqu'au 12 mars

Personnage épique, grotesque et attachant, Tankrède, "l'homme au delà des misères", ressuscite pour nous son cirque vide en devenant dompteur de lions imaginaires, danseur de mouchoirs, pêcheur d'émotions.

□ 12 rue Neuve de la Charbonnière. Autres programmes, location : 01 42 23 07 66.

Et aussi

■ **Théâtre de Dix Heures** : • À 20 h, **Sellig**, jusqu'au 23 avril. • À 22 h, **Johnny Prieur**, jusqu'au 26 mars (voir notre dernier numéro). 01 46 06 10 17.

■ **Au Funambule** : **Miracle en Alabama** (voir l'article dans notre dernier numéro).

■ **Lavoir moderne parisien** : Du 16 mars au 9 avril, **Ici aujourd'hui**. (La violence dans les rapports entre hommes et femmes, à travers les textes de cinq auteurs contemporains.) 01 42 52 09 14.

■ **Théâtre Michel Galabru** : **L'autre ou le jardin oublié**, d'Élie Pressmann, jusqu'au 26 mars (voir l'article dans notre dernier numéro). Autres programmes : 01 42 23 15 85.

Musiques

Les jeudis musicaux de la Halle Saint-Pierre

• 3 mars : L'ensemble de saxophones du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. (Stravinsky, Mousorgsky, Villa Lobos, Ibert.)
• 17 mars : **Musique traditionnelle chinoise et musique contemporaine**, par l'ensemble

Musicavanti. (Œuvres de Leibowitz, Bernard de Vienne. Musiques traditionnelles chinoises. Et une pièce de Luciano Berio, *Circles*.)

• 24 mars, **jazz**, Édouard Bineau, piano, et Gildas Boclé, contrebasse. • 31 mars, **les professeurs du Conservatoire du 18e** (œuvres de Claude Bolling, Bela Bartok, Casterède, etc.)

□ 2 rue Ronsard.

■ **À la Maison verte** (127 rue Marcadet), dimanche 20 mars 16 h 30, piano à quatre mains, par Jean-François Boyer et Olivier Yvrard. Œuvres de Stravinsky, Ravel, Duparc, Brahms.

■ **Au Théâtre des Abbesses**, samedi 19 et dimanche 20 mars, **musique du pays sounda** (Java ouest) avec la grande chanteuse Imas Permas.

■ **Jazz à l'Olympic-café** : du 2 au 6, Joëlle Léandre, contrebasse, et les saxos d'Akosh S. (20 rue Léon. Autres programmes : www.rueleon.net)

Au Blue Note

Le *Blue Note* (14 rue Muller) élargit ses horizons. Sans abandonner la musique brésilienne, il fait place au jazz.

• Les mardis, celinho barros, contre guitare et pandeiro.
• Les mercredis, samba funk.
• Les jeudis 10, 17, 24, 31, jam session jazz, Olivier Temime.
• Les vendredis et samedis, concerts.
• Les dimanches, jam session jazz - musique brésilienne avec Sampa Quartet, groupe formé de musiciens habitant le quartier.

□ 01 42 54 69 76.

Chanson

■ **Bastien Lallemand** au *Lavoir moderne parisien* du 15 mars au 9 avril.

■ **La Môme Caoutchouc** et son répertoire musette le 26 mars, 20 h 30, à la *Table d'Eugène*, 18 rue Eugène-Sue. (Réserver au 01 42 55 61 64.)

■ **Oryane** et ses *Trentenaires révolutionnaires* le 6 mars, 18 h (et aussi les 24 avril, 22 mai et 26 juin), à l'Alambic, 12 rue Neuve-de-la-Charbonnière.

■ **Théâtre Michel Galabru** : • **Unis vers Brassens** (trio), ven. et sam. 21 h 30 jusqu'au 2 avril. • **Le Grand Klezmer**, les sam. 18 h jusqu'au 26 mars.

Deux nouvelles grandes expos à la Halle Saint-Pierre

L'exposition *Le monde selon H.R. Giger* s'achève le 6 mars. Deux grandes expositions vont lui succéder à partir du 21 mars, jusqu'au 31 juillet pour l'une, jusqu'au 13 août pour l'autre. Nous en rendons compte dans notre prochain numéro.

• Écriture en délire

L'exposition *Écriture en délire* présente près de cent cinquante œuvres d'une quarantaine d'artistes. Son premier volet rassemble des écrits de pensionnaires d'institutions

asilaires, lettres, plaidoyers, grimoires... Le second regroupe des dessins, peintures, broderies où les mots se mêlent à l'image, ou bien deviennent images, parfois dans l'intention qu'ils acquièrent une portée magique.

Les auteurs sont des personnes non cultivées, patients psychiatriques, mediums, marginaux, étrangers à l'institution littéraire ; ce sont des perturbateurs des convenances langagières, chez qui l'invention n'est pas bridée par le respect d'une culture apprise.

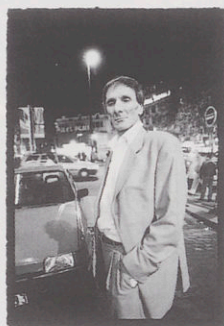
• Liaisons africaines

«*Liaisons africaines, ou : l'impossibilité de penser l'art occidental contemporain sans les relations qu'il entretient avec le continent africain*» : Martine Lusardy, directrice de la Halle Saint-Pierre, définit ainsi l'ambition de cette exposition, qui présente des œuvres de Franck Lundangi et Pino Pascali et des aphorismes d'Éric Chevillard, à côté d'emblèmes rituels Ejagham.

□ 2 rue Ronsard.
01 42 58 72 89.

Expositions

Au Cinéma des cinéastes Pigalle, par Bourjac



Une des photos de Louis Bourjac

Chaque quartier a sa façon d'être, à nulle autre semblable. Louis Bourjac a su saisir celle de Pigalle, dans les photos réalisées au hasard des jours qu'il réunit dans un petit livre, *Pigalle, ton ombre est une valise triste* (éditions du Passant).

Nicolas Fretel les accompagne de courts poèmes. Ainsi : «*En remontant sa jupe / ses bas le long des cuisses / En remontant le trottoir / Sortant de chez son amant / On peut voir / le jour avaler la lune.*» Exposition jusqu'au 14 mars au bar du Cinéma des Cinéastes. (7 avenue de Clichy.)

Au centre Binet "Imaginaires"

Du 19 mars au 16 avril

Un groupe de jeunes, parti pour un tour du monde il y a un an et demi, présente sous

le titre *Imaginaires* ses photos d'Asie, Australie, Amérique latine. Le 16 avril, un spectacle clôturera l'expo. (66 rue René-Binet. On trouve des infos sur ce projet sur www.jade-as.com)

À la Halle St-Pierre

Michel Briat

Jusqu'au 8 mars

Michel Briat, qui a travaillé avec Alechinsky et Jean Voss, n'est certes pas à classer dans "l'art brut". Son inspiration cependant a quelque chose d'insolite. Dans les peintures qu'il présente à la galerie de la Halle St-Pierre (entrée libre), les êtres humains s'affrontent aux statues, avec le seul désir de leur survivre. Ses espaces représentent les choses du passé, musées mythologiques ou chambres d'amours oubliées.

Ensuite, du 9 au 22 mars, la galerie présentera des collages de Franck Duval, et du 23 mars au 5 avril, des œuvres de Sarah Ahmetaj.

■ **Galerie associative Exhal Art** : Du 1er au 21 mars, Ciro Madueño, peintre péruvien. Du 2 au 31 mars, l'Iranienne Farnaz et Sophie Doinard. (19 rue Caulaincourt. 06 98 30 89 18.)

■ **Galerie La Rotonde** : **Chong Ran Park**, du 8 au 26 mars. Sous une apparente fraîcheur, voire naïveté, cette artiste coréenne vivant à Paris parle de sentiments plus ambigus, exil, amour difficile... (28 rue Eugène-Carrière. 01 42 23 83 10.)

La galerie Eonnet-Dupuy change de local

Fermée depuis janvier, la galerie Eonnet-Dupuy reprendra ses expositions à partir du 10 mars, mais dans un autre local, bien plus bas dans la rue Tholozé, au n° 3, en face du Studio 28. Elle va occuper le local de la galerie *White Elephant*. Les deux galeries ont des styles très différents : *White Elephant* se consacrait jusqu'à présent à l'abstrait géométrique, alors que les artistes de Ghislaine Eonnet-Dupuy font preuve

d'une belle verve humoristique, mais la qualité est de règle chez l'une comme chez l'autre.

Du 10 mars au 3 avril, exposition de groupe d'une dizaine d'artistes : les peintures-collages de Charrin, les boîtes de Gilles Ghez, les gravures de Vincent Villard et de Lemant, les sculptures de Roland Roure, etc., on retrouve des noms connus...

□ *White Elephant*, 3 rue Tholozé. 01 42 51 01 20.



Moolinex (Galerie Art's Factory)

■ **Galerie Art's Factory** : **Moolinex**, du 10 au 31 mars. Illustateur, peintre, sculpteur, graphiste, designer, dessinateur de vêtements, musicien (de rock), Moolinex utilise tous les supports pour une expression peu conformiste. (48 rue d'Orsel. 01 53 28 13 50.)

■ **Galerie RAM** : **Aude Allonville**, du 8 au 13 mars. Après une carrière de danseuse et chanteuse, principalement en Angleterre, Aude Allonville se consacre entièrement à la peinture depuis 1997. Elle montre des personnages solidement mis en scène, avec un sens de l'équilibre et une évidente jubilation. (29 rue Germain Pilon. 01 42 57 22 58.)



Peinture d'Aude Allonville

Ont collaboré à ces deux pages : Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.

La salle historique de la rue Tholozé, créée en 1928, fut le premier cinéma d'art et d'essai de Paris. Pour Alain Roulleau, son actuel patron, c'est un peu son "cinema Paradiso"...

Alain Roulleau, toute une vie au Studio 28

Il est né là, a grandi là et, à 51 ans, Alain Roulleau, silhouette longiligne, gueule de ciné, continue à faire vivre le Studio 28, cette petite salle de cinéma de la rue Tholozé que Jean Cocteau appelait «la salle des chefs-d'œuvre, le chef-d'œuvre des salles».

Alain Roulleau est un enfant de la Butte, né à la clinique Junot, «baptisé d'un grain de raisin des vignes de Montmartre écrasé sur le front». La primaire à Lepic, le secondaire à Jacques Decour. Et le dimanche, «mon père m'apprenait à faire le projectionniste».

La famille Roulleau débarque en 1948 d'Orléans où elle possède un hôtel-restaurant. Le fils, Edgar (le papa d'Alain), est déjà à Paris, projectionniste puis directeur du cinéma *Les images*, place de Clichy (occupé aujourd'hui par le magasin de location de DVD). En 48, le Studio 28 est à vendre. Les Roulleau vendent l'hôtel-restaurant d'Orléans pour pouvoir le racheter. Toute la famille s'installe en rang serré dans le petit hôtel particulier qui jouxte la salle de cinéma. «Ma grand-mère au rez-de-chaussée, mon oncle et ma tante au premier étage, mes parents au deuxième.» La maman et la tante font les ouvreuses, la grand-mère est à la caisse et Edgar, bien sûr, dans la cabine de projection.

Jean Cocteau vient au cinéma avec Salvador Dalí et, à la demande d'Edgar, dessine les appliques colorées qui éclairent encore la salle aujourd'hui. Jean Marais vient aussi, il deviendra même le président de l'association des *Amis du Studio 28*. C'est que cette salle a une âme, une histoire, une vraie histoire de cinéma. Alain la connaît sur le bout des doigts. Le cinéma a ouvert le 28 février 1928, d'où son nom. Auparavant c'était un petit théâtre, la *Pétardière*, où se produisaient notamment Raymond Souplex et Jeanne Sourza.

Le fondateur du Studio 28, Jean-Baptiste Maucclair, était un fou de ciné, qui créa ainsi la première salle d'avant-garde de la rive droite. En 1930, le studio projette *L'âge d'or* de Luis

Buñuel, et c'est le scandale : des nervis envahissent la salle, jettent de l'encre sur l'écran, lacèrent les tableaux exposés dans le hall par les artistes du groupe surréaliste. Le préfet d'alors, Chiappe, demande à Maucclair de faire des coupures dans le film. Refus. Le préfet fait fermer la salle. C'est la faillite. Jean-Baptiste Maucclair ira vivre sa passion ailleurs en fondant, avec Maurice Bessy, l'hebdomadaire des professionnels de cinéma, *Le film français*.

souvent comme si c'était hier : «C'était le 7 juillet, on regardait un film ensemble avec mon père. Je me suis levé pour arrêter les appareils. Quand je suis revenu dans la salle, il était mort.»

Le cinéma de son enfance

Peut-être alors pour fuir les fantômes, Alain entame une carrière d'attaché de presse. Mais le cinéma lui colle à la peau. Il travaille pour United Artists puis pour la Fox jusqu'en 90. Il lâche

la toile pour les bulles et reste aujourd'hui encore consultant pour le champagne Pepper. A la mort du père, c'est l'oncle qui reprend le Studio 28, puis, à la mort de l'oncle en 94, le cousin.

C'est la crise. Et quand Alain se résout à mettre ses pas dans ceux de son père, il n'est pas sûr de sauver le cinéma de son enfance. Il fait pourtant le maximum : «J'ai mis le son numérique, un écran de 10 mètres de base, et des

appareils de projection de dernière génération.» En décembre dernier, la salle a été rénovée : les fauteuils sont plus confortables avec des dossiers hauts qui évitent qu'on se casse le cou. Et à la demande des enfants du mercredi, désormais le plafond de la salle est constellée d'étoiles.

La semaine d'Alain Roulleau est réglée comme une horloge. «Le lundi, j'appelle les maisons pour avoir les films généralement en troisième ou quatrième semaine et je me bats pour les avoir.»

Il y a les valeurs sûres, le dernier Costa-Gavras prévu pour mars ou le prochain Clint Eastwood, et les petits nouveaux qu'Alain Roulleau repère dans les festivals, Cannes, Deauville et Venise. Il y a bien sûr les chefs-d'œuvre de toujours, ceux que programait déjà Edgar, *La Strada* ou *L'homme à la peau de serpent* dans les dernières programmations. Pour moi, déclare Alain Roulleau, «le cinéma c'est un acte de plaisir. Je n'ai pas envie en entrant dans une salle d'être accueilli par les mecs de la sécurité. Ce que les gens aiment ici, c'est la convivialité du lieu. Je dis aux gens : venez, vous êtes chez vous.»

Message reçu : l'an dernier, le Studio 28 a enregistré près de 54 000 entrées. Alain, pour l'heure, le dit : «Je ne lâche pas mon travail de consultant car je réinvestis tout l'argent qui rentre et le Studio, s'il ne perd pas d'argent, n'en rapporte pas assez pour que j'en vive. Mais je me dis que si un jour j'arrête, je ferai la caisse.» Il n'a donc plus peur des fantômes.

Edith Canestrier



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Alain Roulleau (deuxième à partir de la gauche) avec son équipe du Studio 28.

C'est Édouard Gross, publiciste, qui reprend le Studio 28 et en amoureux du cinéma américain y projette les comédies des Marx Brothers et de W.C. Fields. En 48, sous la houlette d'Edgar Roulleau, le Studio 28 reprend sa programmation d'avant-garde. Edgar n'hésite pas à garder à l'affiche, le *Napoléon* d'Abel Gance ou *Les enfants du Paradis* de Marcel Carné pendant... un an.

Les fantômes de Monsieur Roulleau

Mais en 1970, la multiplication des petites salles et multiplex dans Paris et leur concentration dans quelques quartiers menacent le Studio 28. On manque de copies, et surtout la salle ne projette qu'un film à la fois. Edgar trouve la formule qu'il intitule "promo du ciné", un film différent par jour. Et tous les mardis soir, une avant-première. Samuel Lachize, talentueux chroniqueur de cinéma au journal *l'Humanité*, anime des débats réguliers et, raconte Alain, «j'ai vu ici Federico Fellini. Les Marx Brothers sont passés par là aussi. Groucho a offert à mon père la statuette en porcelaine représentant les Marx Brothers qui est posée face au bar.»

On a beau être né dans un bain de cinéma et forcément promis à un destin, il arrive que les jeunes gens aient envie de voler de leurs propres ailes : «La famille, parfois, c'est un peu lourd, un peu carcan. Et puis il m'a fallu lutter ici contre des fantômes», raconte Alain Roulleau. Qu'on en juge : «Un soir que je faisais la projection, ma grand-mère était à la caisse. Je vais la voir et je lui dis : "Mamie, j'envoie le film". Elle était écroulée derrière la caisse, dans le coma.» En 82, deuxième drame dont Alain se

«J'ai vu ici Federico Fellini. Les Marx Brothers y sont passés aussi.»

Les "ciné-repas"

Depuis quelques années, Alain Roulleau a aménagé très joliment le minuscule jardin intérieur à l'entrée du Studio 28, avec un système permettant de le couvrir et de le chauffer l'hiver, et y a installé un bar.

Autre innovation, toute récente : le jeudi 17 mars, deuxième ciné-repas au Studio 28. À 20 h 30 apéritif au jardin, suivi d'un repas avec animation dans la salle (les six premiers rangs sont amovibles). À 22 h 30, film.

Prix de la soirée 50 € hors boisson. Nombre de places limité à soixante. Réservation impérative au 01 46 06 47 45.